



paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

*Tout ce qui est national est nôtre*

## Notre dossier

### LES PIÈGES DE LA MONDIALISATION

par  
Michel FROMENTOUX  
Pierre JEANTHON

Entretien  
avec Henri LETIGRE  
(pages 7 à 10)

## L'ESSENTIEL

Pages 2, 4 et 5

### POLITIQUE FRANÇAISE

– Burgaud, bouc émissaire  
par Aristide LEUCATE

– Enquête :

les immigrés parlent

par Ahmed  
RACHID CHECHROUN

– Sauvons

l'avenir de Mayotte

par Pierre PUJO

Pages 5 et 6

### POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– Canada : La victoire  
étroite des conservateurs

par Henri RALLON

Pages 11 et 16

### HISTOIRE

– Marc Bloch :

un héros français

par Pierre LAFARGE

– La médecine moderne  
est née sous Louis XIV

par Michel FROMENTOUX

– 1940. Entre guerre  
et compromis

par André PERTUZIO

Pages 12 et 13

### ARTS-LETTRES- SPECTACLES

– Journée de lecture : l'exil  
d'un légitimiste autrichien

par Pierre LAFARGE

– Fantasmagories,  
diableries et rêveries

par Anne BERNET

Page 14

### CHRONIQUE

– Excuses pour un souper  
par Jean-Baptiste MORVAN

### LES GRANDS

### TEXTES POLITIQUES

– Des devoirs de ceux  
qui exercent une puissance

par Francis VENANT

## L'AFFAIRE DES CARICATURES

# SACRÉ MAHOMET !

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3) et l'article de Pascal NARI (page 6)

## C.P.E. : de vaines gesticulations

Si le drame du chômage, et plus particulièrement celui du chômage des jeunes, ne se trouvait pas au cœur de cette affaire, on se prêterait presque à sourire du faux débat sur le C.P.E. tant les gesticulations de la droite et de la gauche sont symptomatiques de l'incapacité à agir des uns et des autres.

D'un côté la gauche, qui veut reconquérir un électorat qui n'a pas encore oublié que le gouvernement Jospin fut, de tous ceux de la V<sup>e</sup> République, celui qui a le plus privatisé, n'hésite pas à faire montre de surenchère pour tenter de cristalliser l'opinion publique contre ce projet du gouvernement Villepin. Après trois ans de silence, après avoir manqué son rendez-vous avec l'opinion publique lors du référendum du 29 mai, la gauche semble avoir enfin trouvé son cheval de bataille et n'est pas disposée à l'abandonner. On oublie donc de rap-

pelez que, contre le chômage des jeunes, Jospin n'avait rien inventé de mieux que les emplois-jeunes, activité occupationnelle qui permettait d'éloigner les jeunes de l'A.N.P.E. pendant cinq ans, avant de les reverser dans la masse des chômeurs, souvent sans formation et sans chance supplémentaire de décrocher un emploi.

On ne fait pas preuve non plus de la moindre mesure dans les critiques adressées contre le C.P.E., dénonçant un système qui conduit à la précarité en feignant d'ignorer que les stages, les C.D.D. et la galère sont actuellement les seules alternatives connues au C.P.E.

### Le PS n'a pas de contre-projet

Comme l'opinion publique reproche depuis trois ans au P.S. d'être incapable de proposer un

contre-projet, les stratèges de la rue de Solferino n'ont pas oublié de plancher pour pouvoir cette fois-ci proposer une contre-proposition : le "contrat sécurité formation". De quoi s'agit-il exactement ? On ne le sait pas très bien... Sans doute une sorte d'"emploi-jeunes" pour le secteur privé, c'est-à-dire cela même que les socialistes ont toujours refusé lorsqu'ils étaient au gouvernement. Et au jeu du qui-mieux-mieux, Laurent Fabius n'a pas manqué de marquer sa différence par rapport à François Hollande en suggérant la création d'un "contrat sécurité insertion" : à peu près la même chose mais avec un autre nom, le nom du "non". Encore une fois, il serait permis d'en rire si le taux de chômage des jeunes, 22 % et même 40 % pour les non-qualifiés, n'était pas le sujet du débat.

La droite évidemment ne semble pas plus efficace. Pendant

huit mois, Dominique de Villepin a profité d'une baisse du chômage longtemps attendue en vain par Jean-Pierre Raffarin. Le Premier ministre n'a pourtant pas beaucoup œuvré dans ce sens, se contentant de nettoyer les fichiers de l'A.N.P.E. et de l'A.S.S.E.D.I.C. en modifiant les règles d'inscription des chômeurs. Les Français ne sont d'ailleurs pas dupes : selon un sondage *Ifop* pour le *Journal du Dimanche*, près de la moitié d'entre eux (46 %) attribuent la baisse du taux de chômage aux radiations administratives des listes de l'A.N.P.E., alors que seulement 8 % l'expliquent par le dynamisme de l'économie et la création d'emplois dans les entreprises privées...

Après huit mois, il fallait bien que Dominique de Villepin passe enfin à l'action, d'autant que l'emploi et le social constituent un terrain sur lequel il peut se démarquer de Nicolas Sarkozy qui affiche des positions clairement libérales.

Après le Contrat Nouvelle Embauche lancé au début de l'été, Dominique de Villepin a donc proposé un Contrat Première Embauche, déclinaison dédiée aux jeunes de moins de vingt-six ans. Sur le fond, il faut louer la sagesse du Premier ministre qui cherche à sortir de l'affrontement idéologique entre partisans de la flexibilité et défenseurs du "modèle

Guillaume CHATIZEL  
(suite page 2)

## BOLKESTEIN : LE CADAVRE BOUGE ENCORE

■ Les 11 et 14 février, des milliers de personnes ont manifesté à Strasbourg contre le retour devant le Parlement européen de la directive Bolkestein. Le texte ne fait plus référence au controversé "principe du pays d'origine", mais il demeure « intrinsèquement pervers » selon le communiste Francis Wurtz, car il fera « de la mise en concurrence des travailleurs la règle et de la préservation d'acquis les exceptions ».

L'amendement qui a été soumis aux parlementaires européens mardi vise à instaurer l'obligation pour les Etats membres d'assurer le libre accès et la liberté d'exercer une activité de service sur leur territoire. Il serait donc interdit d'exiger d'un prestataire étranger qu'il ouvre un bureau

en France pour y fournir une prestation, ou de refuser qu'il utilise son propre matériel de travail.

Cela reste trop ambigu pour les adversaires du projet, qui ne sont pas seulement de gauche comme le soutiennent les européistes, mais plus généralement souverainistes. Ils réclament de la directive qu'elle exige de façon explicite l'application du droit du "pays de destination". Quant au Premier ministre Dominique de Villepin, il a rappelé le 5 février que la France « n'accepterait pas que la mise en place du marché intérieur des services entraîne des effets de dumping social et réglementaire et remette en cause notre droit du travail et nos services publics ». *Affaire à suivre.*

A.F.

M 01093 - 2695 - F: 3,00 €



## C.P.E. : de vaines gesticulations

► social français" pour proposer une solution pragmatique. Le C.P.E. limite en effet l'engagement de l'employeur pendant les deux premières années mais offre cependant des garanties au jeune en matière de formation, d'accès au logement, d'indemnisation chômage...

Et même si François Hollande veut rouvrir la guerre idéologique en dénonçant « une marche importante vers l'institutionnalisation d'un contrat précaire pour tous », on ne peut pourtant évacuer les arguments de Dominique de Villepin qui rappelle qu'un C.P.E. vaut mieux que la situation actuelle : un taux de chômage des jeunes Français qui représente plus du double de la moyenne nationale (9,6 %), 3,5 points au-dessus de la moyenne européenne et 10 points au-dessus du taux de chômage des jeunes Britanniques... Les jeunes mettent souvent huit à onze ans avant de trouver un poste stable, à l'issue d'un parcours semé d'embûches et ponctué de stages, de C.D.D. et de périodes d'inactivité : un vrai gâchis.

### Utile mais insuffisant

Sur la forme, la méthode Villepin est en revanche contestable. Court-circuitant le dialogue social, il est passé en force à l'Assemblée nationale, montrant ainsi une fois de plus depuis l'adoption du quinquennat, que le gouvernement entend désormais s'affranchir du contre-pouvoir du Parlement. Le dialogue social a été renvoyé à une « troisième phase intense de dialogue et de concer-

tation avec les partenaires sociaux dans le but d'arriver ensemble à des propositions qui permettront d'améliorer encore le marché de l'emploi ». Il y a évidemment une certaine ironie à proposer de dialoguer après avoir adopté un texte. Mais c'est aussi une nécessité dans un pays où chaque réforme est menacée par la rapidité des défenseurs des "acquis sociaux" à descendre dans la rue.

Mais le plus grand reproche qu'il faut adresser au gouvernement, c'est surtout celui de ne pas s'attaquer aux véritables causes du chômage, préférant une énième rustine après les T.U.C., C.E.S. et autres emploi-jeunes. Le C.P.E. sera sans doute utile. Mais il ne sera pas suffisant.

### La dictature du rendement

Car c'est certainement la déviance actionnariale du capitalisme qui est le mal à combattre en priorité si l'on veut limiter le chômage. Dans *Le Capitalisme total*, Jean Peyrelevede a dénoncé avec raison les « exigences de rentabilité excessives » des gestionnaires de fonds de pension, qui « polluent par pure cupidité la légitime volonté d'entreprendre ». Tant que les entreprises appartenaient à des entrepreneurs, ceux-ci avaient la volonté de développer leur entreprise, même si on pouvait critiquer une inégalité de la répartition des richesses ou une politique sociale insuffisante. Mais la volonté de se développer, propre à l'entrepreneur, allait toujours dans le sens de l'emploi. Aujourd'hui, le poids exagéré de la spéculation boursière et financière dans le capital des entreprises provoque des licenciements, des fermetures d'usines, des délocalisations qui ne sont justifiées par aucune raison, si ce n'est la nécessité d'augmenter la rentabilité pour répondre aux attentes des actionnaires.

Il n'y aura pas de résultats significatifs sur le front de l'emploi tant qu'un gouvernement ne se décidera pas à repenser globalement l'économie pour libérer les entreprises de la dictature de rendement imposée par leurs actionnaires.

Sans doute sera-t-il plus simple pour ce gouvernement, comme pour les précédents et comme pour les suivants, d'attendre sagement que la démographie, grâce aux départs en retraite des papy-boomers, ramène à elle seule le plein emploi, sans rien proposer d'autre en attendant que quelques rustines et quelques mesurées : dans les dix prochaines années, les départs en retraite atteindront un rythme annuel de 630 000, soit 200 000 de plus que durant la décennie 90, ce qui suffira pour que les gouvernements puissent afficher de bons résultats en matière de réduction du chômage...

Guillaume CHATIZEL

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

# Burgaud, bouc émissaire

Dans une tribune libre, publiée par *Le Figaro* du 9 février 2006, le juriste et académicien François Terré, s'élevait à juste titre contre « le procès stalinien » intenté par l'opinion publique, via les médias et les représentants du peuple. Si le

**Burgaud est le fruit d'un système qui pêche par défaut de solidarité inter-générationnelle.**

ton de l'article est juste, on notera, sans nulle offuscation, que son auteur n'a pas dû manquer de lire attentivement le dernier numéro de *l'Action française* 2000 (du 2 au 15 février) où il a puisé abondamment, chez votre serviteur, sa source d'inspiration, tant on peut être frappé par la similitude des propos. À moins que ce ne soit tout simplement le bon sens, cette chose précieuse devenue si rare de nos jours, que l'on est toujours surpris quand elle irradie au-delà des cercles d'inti-

### Il ne regrette rien

Le 8 février, était convoqué à l'audience (pardon, l'audition) de la commission d'enquête parlementaire, Fabrice Burgaud, un obscur « petit juge », brouillon, confus, timide, hésitant, à l'expression maladroite et laborieuse... N'en jetez plus ! Les épithètes ne manquent guère, en effet, pour décrire un jeune homme, sorti, depuis peu d'années, frais émoulu de l'Institut des sciences politiques de Bordeaux avant d'intégrer la prestigieuse École nationale de la magistrature (E.N.M.) sise dans cette même cité.

Après avoir prêté, de sa voix monocorde et fluette, un serment à l'américaine (« **levez la main droite et dites "je le jure"** »), le magistrat, entouré de ses deux avocats, s'est livré, pendant près de sept heures de temps, à l'exercice le plus pitoyable et le plus

par  
**Aristide LEUCATE**

éccœurant de sa carrière.

Les fauves U.M.P.S. (et U.D.F.), ces commissaires du peuple, se repaissant de la situation, l'ont accablé de questions dont le but n'était rien moins que de lui extorquer des aveux et tenter, finalement, de provoquer son repentir, au risque parfois de l'amener à manquer à son obli-



Le juge Burgaud

gation de secret professionnel. Mais de cela, tout le monde en avait cure ! Malgré tout, la déception a été grande en constatant que ce juge, en définitive, ne regrettrait rien, à l'instar de certains putschistes...

### Produit de son époque

Dans cette affaire, les acquittés d'Outreau comme le juge lui-même sont plus à plaindre qu'à blâmer. Les uns, dont la souffrance indicible les a poussés, hors de tout discernement, à quémander une réhabilitation publique en forme de réparation symbolique pour prix de leur douleur. Le juge, pour s'être laissé dominer par ses émotions, pour son absence de sang-froid face à des faits horribles empreints de la plus vile abomination et à la fragile innocence des enfants offerts à la monstruosité perverse des adultes.

Pourquoi crier haro sur le baudet et vouer aux flammes de la géhenne, tout à la fois le juge

d'instruction, la procédure inquisitoire et le système pénal français dans son entier ?

Les griefs tenant à l'inexpérience et à l'immatrité de Burgaud derrière lesquels se retranche lâchement une hiérarchie judiciaire dont certains des membres ne peuvent plus exciper de leur jeunesse, sont le fruit d'un système qui pêche par défaut de solidarité inter-générationnelle. Les plus anciens dans le métier ne sont plus capables d'enseigner et de former les nouveaux venus, eux-mêmes trop impatients de voler de leurs propres ailes, les uns et les autres vivant dans l'espérance d'une reconnaissance médiatique rapide et d'une invitation éphémère chez Ardisson, Fogiel et leurs épigones. La relation de maître à disciple, à l'université ou dans la magistrature (voire en politique) est devenue inexistante. Mai 68 a commis, ici, de nombreux ravages au nom de l'individualisme forcené qui prône l'épanouissement sans contrainte, sans Dieu ni maître du citoyen-consommateur.

Alors, le juge Burgaud, manipulé candide ou manipulateur cynique ? Non, simplement le produit d'une société vide de sens, gouvernée par la vanité et l'égoïsme.

## DANS NOTRE COURRIER

### Démocratie

Le résultat des élections palestiniennes est inquiétant : tout le monde en est bien d'accord.

Dans le même temps, beaucoup se plaisent à signaler qu'elles ont été régulièrement organisées et tout ce qu'il y a de plus démocratiques.

Il faudrait dire à ces braves gens qu'ils font eux-mêmes la démonstration que la démocratie ne protège ni de la dictature ni de la guerre.

André CHARLES (Limoges)

## Une lettre du Comte de Paris au président du CFCM

A Monsieur  
Dalil BOUBAKEUR  
Recteur de la Grande  
Mosquée de Paris  
Président du Conseil Français  
du Culte Musulman

Paris, le 3 février 2006,

Monsieur le Recteur,

Au nom des valeurs millénaires de la France, héritier des rois qui l'ont construite, je tiens à vous exprimer ma solidarité de chrétien. Comment ose-t-on

bafouer par des dessins caricaturaux ce que l'on n'a jamais imaginé, la face du Prophète Mohamed.

La honte nous saisit face à l'intolérable atteinte perpétrée contre le sentiment spirituel enfoui au cœur de chaque musulman.

Dans ce monde déboussolé, le respect du sacré aurait dû être le fondement d'un oecuménisme partagé. Des hommes de bonne volonté s'y sont déjà employés.

Ce n'est pas l'acte de

quelque irresponsable qui nous détournera de notre détermination de construire une paix juste.

Acceptez, Monsieur le Recteur, l'expression de ma profonde amitié mais aussi de ma tristesse pour cette action insensée.

Bien à vous,

Très chaleureusement,

HENRI  
Comte de Paris,  
Duc de France

**L'ACTION  
FRANÇAISE** 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs,  
75001 Paris  
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63  
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : Pierre Pujot
- Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujot
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Maquettiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion :  
Monique Lainé

# SACRÉ MAHOMET !

La défense de l'islam outragé n'a pas été la véritable motivation de ceux qui ont déclenché (tardivement) les violences anti-occidentales au Proche-Orient après la publication des caricatures de Mahomet (cf. page 6, l'article de Pascal Nari). En Syrie, en Iran, au Liban, des agitateurs politiques ont vu l'occasion d'humilier les États européens réputés complices des dessinateurs et des journalistes.

La manipulation du monde musulman a été montée de main de maître à partir de simples caricatures de presse, d'ailleurs médiocres, publiées dans un journal nordique. La réaction a été disproportionnée par rapport à l'offense. La présentation de l'islam comme une religion terroriste est, certes, de nature à choquer bien des croyants, mais, enfin, aucune mosquée n'a été brûlée au Danemark, en Norvège ou en France, aucun dignitaire religieux n'y a été molesté.

Certains fondamentalistes ont voulu faire sentir le poids de leur terrorisme intellectuel à l'Europe occidentale en attendant de la dominer. Les incendies des ambassades à Damas et à Beyrouth n'ont pas eu moins de portée que les bombes dans le métro de Londres. Il s'agit toujours pour les fondamentalistes d'étendre le domaine de la "charia".

Selon certains, l'affaire des caricatures attesterait que nous sommes entrés dans un conflit de civilisations opposant chrétiens et laïcs d'une part, musulmans de l'autre. Ce serait considérer que les plus enragés, qui déclenchent les violences, sont représentatifs de l'ensemble des musulmans et que ceux-ci forment un bloc solidaire. Aucune coexistence des populations, aucun arrangement entre les politiques ne seraient durables.

## Un schéma simpliste

Ce schéma simpliste ne tient pas compte de la diversité du monde musulman comme des conflits idéologiques et d'intérêts qui opposent les occidentaux entre eux. Il faut montrer la plus grande fermeté à l'égard de ceux qui usent du terrorisme. Pour autant, il ne convient pas de lancer une croisade contre l'islam, et encore moins de se livrer à son encontre à des provocations qui permettent aux terroristes de recruter de nouveaux séides. M. Chirac a eu raison, à cet égard, de juger sévèrement la décision d'un journal satirique français de reproduire les caricatures alors qu'elles avaient déjà suscité les réactions indignées des musulmans.



PAR  
PIERRE PUJO

Autant des théologiens peuvent débattre de l'islam entre eux ou avec des musulmans, autant il est insensé de le tourner en dérision. Des millions de nos compatriotes sont des fidèles de Mahomet, la France entretient de relations anciennes avec de nombreux pays musulmans dont nous devons respecter la croyance dominante. Bien entendu, nous autres Français nous demandons que la religion catholique, constituant fondamental de la nation française, soit d'abord respectée. L'un des slogans de la manifestation musulmane du 11 février en Seine-Saint-Denis était *Respect des religions*. On ne peut que s'y rallier. D'autres pancartes réclamaient une *Loi contre l'islamophobie*, comme il y a une loi contre l'homophobie... On compterait ainsi les musulmans parmi les espèces protégées. Mais on ne voit pas pourquoi l'islamophobie serait davantage condamnable que la christianophobie. Avant tout, restaurons en France le sens du sacré, toutes les religions y trouveront leur compte.

## Le bien commun

Aujourd'hui, alors même que le mot "respect" est galvaudé parmi les jeunes, c'est l'irrespect qui triomphe. Tout peut être tourné en dérision, et le religieux n'est pas épargné. Il faut souligner que, plus encore que l'islam et le judaïsme, le catholicisme est victime de l'irrespect sans susciter de réactions notoires ni des fidèles, ni des évêques. On a dépassé le stade du vieil anticléricalisme. On s'en prend au Christ lui-même et à sa Croix, comme on l'a vu ces dernières années sur des affiches de films, ou bien on moque sur une chaîne de télévision un pape courageux atteint par la maladie comme Jean-Paul II.

L'affaire des caricatures a réveillé le débat sur la liberté d'expression. La plupart des commentateurs ont proclamé le caractère intouchable de cette "liberté fondamentale de la démocratie", sans parvenir à la combiner avec le respect dû à "l'autre". Il n'est pas aisé de concilier deux absolus contradictoires ! La difficulté vient de ce que l'on se place du point de vue de l'individu alors qu'il convient de faire entrer en ligne de compte l'intérêt collectif, le bien commun. La liberté de quiconque a une responsabilité dans la communication trouve des bornes quand celui-ci est en jeu. Il appartient à l'État d'y veiller. Il ne serait pas tolérable qu'un seul individu déclenche le malheur sur la Cité en invoquant la liberté d'expression, surtout s'il y trouve un profit financier... Le journal satirique français qui, en reproduisant les caricatures danoises, a multiplié son tirage par trois, a montré beaucoup de légèreté. Dans le contexte du moment, sa décision risquait de déclencher de nouvelles violences. L'homme investi d'un pouvoir d'influence dans la société n'a pas tous les droits. Les progrès de l'individualisme à notre époque ont malheureusement fait disparaître trop souvent le sens des responsabilités.

## La négation du sacré

Autant il est légitime de défendre nos libertés essentielles et nos intérêts face à l'islamisme intolérant, autant il serait erroné de compter au nombre des "valeurs" de l'Occident un certain nombre d'abstractions comme la liberté individuelle d'expression conçue comme le droit de nier le sacré. Ce n'est pas ainsi que nous pourrions gagner l'estime des musulmans et parvenir à établir avec eux un voisinage de coopération bénéfique. La laïcité réveillée par les dirigeants de la V<sup>e</sup> République ne peut que susciter chez eux l'incompréhension. Elle signifie trop souvent un rejet du fait religieux au lieu de se borner à une simple neutralité associée à un arbitrage. La résurgence d'une laïcité de combat ces dernières années – d'un laïcisme – ne peut qu'entraîner de nouvelles tensions avec le monde musulman. Si seulement les catholiques retrouvaient un peu de combativité pour défendre leur religion quand elle est insultée ! Nous n'appelons pas ici à la guerre entre les religions, mais à une meilleure compréhension réciproque.

## Mémoire

Fin janvier a été inauguré un mémorial dédié aux Tsiganes internés entre 1942 et 1944 dans le camp français de Saliers, en Camargue. C'est très bien. Mais on ne peut s'empêcher de se souvenir qu'en juillet dernier, les C.R.S. avaient empêché l'inauguration d'un monument dédié aux combattants de l'O.A.S. à Margnane. Certes, aucune comparaison n'est possible entre Tsiganes et combattants de l'O.A.S.. Mais il y a visiblement une mémoire officielle qui décide des causes à honorer et de celles à ignorer. Monsieur le Premier ministre, n'affirmez-vous pas récemment que « dans notre pays, il n'y a pas une mémoire, mais des mémoires [...] Nous devons prendre en compte le regard de chacun, parfois même l'expérience, l'itinéraire de chacun » ?

## Pologne

C'est à tort que certains analystes, à propos du bras de fer entre l'Union Européenne et la Pologne sur le taux de TVA réduit, se sont étonnés que ce nouvel arrivant n'ait pas compris l'esprit européen. Tout au contraire, la Pologne a parfaitement compris le système de lobbying et de chantage et a su en tirer profit avec brio. La France, qui veut s'intégrer à une Europe de lobbying tout en refusant de pratiquer elle-même ce sport, ne pourra être que l'éternel dindon de la farce.

## Outreau

La commission parlementaire d'enquête nommée suite à l'affaire d'Outreau a évoqué quelques pistes de réforme : âge du juge d'instruction, rôle du juge des libertés et de la détention, droits de la défense... Mais elle ne dit rien de la question de la détention préventive. Il faut donc rappeler que dans notre beau pays des droits de l'homme, 36,1 % des détenus, soit plus de 20 000 personnes sont des présumés innocents en attente de jugement. Et depuis Outreau, on sait que n'importe lequel d'entre nous, sans avoir commis aucun délit, peut être du jour au lendemain gardé à vue, mis en examen, prévenu, écroué, séparé de sa famille et livré en pâture aux médias. Même à l'époque des monarchies les plus absolues, jamais l'embastillement n'a connu un tel succès !

## Bush

À mesure que décroît sa popularité et l'adhésion de son peuple à sa croisade oléo-irakienne, George Bush tente de raviver dans l'esprit de ses électeurs la petite flamme du 11 septembre. Il vient ainsi de déclarer qu'une attaque terroriste sur Los Angeles, similaire à celles du 11 septembre 2001, aurait été déjouée début 2002. On a même droit, pour plus de crédibilité, à quelques détails : les terroristes devaient procéder à l'attentat au moyen de chaussures contenant de l'explosif. Il faut croire que les terroristes avaient laissé traîner le mode d'emploi...

Guillaume CHATIZEL

## NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

### Nous avons besoin de votre aide

■ Nous publions ci-après une première liste de versements après notre appel du 2 février pour la souscription 2006 de l'Action française. Merci à ceux qui nous ont répondu sans tarder, affirmant ainsi leur conviction que l'A.F. mène un combat irremplaçable au service de la France et leur volonté qu'il soit poursuivi.

En effet, les recettes "ordinaires" du journal sont insuffisantes pour équilibrer son budget, d'autant plus qu'il doit en outre apporter son soutien à l'activité des groupes étudiants et des sections de Paris et de province (locaux, impression, envois postaux, téléphone, etc.). Le Centre Royaliste d'Action française ne dispose en effet que de maigres ressources.

Pour 2006, nous avons besoin d'une aide de 55.000 EUROS. Ne pouvant l'attendre de gros bailleurs de fonds, nous la demandons naturellement à nos amis dont nous connais-

sons l'attachement aux idées de salut public que nous ne cessons pas de défendre avec un total désintéressement. Merci d'être généreux !

P.P.

P.S. – Prière d'adresser les versements à M<sup>me</sup> Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

## LISTE N° 1

Virements réguliers :

M. Derville, 7,62 ; Jean-Michel de Love (novembre et janvier), 15,24 ; M<sup>me</sup> Bellegarde, 15,24 ; M<sup>me</sup> Yvonne Peyrerol, 15,24 ; G<sup>al</sup> Jacques le Groignec, 15,24 ; M<sup>lle</sup> Annie Paul, 15,24 ;

Vincent Claret-Fournier, 15 ; Jacques Rolland (3 mois), 45,73.

Joseph Lajudie (novembre et janvier), 40 ; Pierre Bonnefont, 22,87 ; Julien Thévet, (2 mois), 50. M<sup>me</sup> Marie-Christiane Leclerc-Bourin, 28 ; M<sup>me</sup> Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ;

**Légion des "Mille"** : Claude Sarran, 150 ; M<sup>me</sup> Berthon, (novembre), 152,45 ; M<sup>lle</sup> Simone Brémon, 350.

Claude Le Page, 15,24 ; François Wollbrett, 20 ; M<sup>lle</sup> Geneviève Douchet, 50 ;

En souvenir de M. Balquet, M<sup>me</sup> René Balquet, 30 ; en souvenir de son mari, M<sup>me</sup> René Quéneudec, 100 ; anonyme 50 ; Raymond Sultra, 45 ; Jacques Lamonerie, 50 ; M<sup>lle</sup> Chantal Maillard, 120.

**Total de cette liste :** 1.531,84 €  
**Total en francs :** 10.048,21 F

# LA CRISE DES BANLIEUES

## Les immigrés parlent...

■ La flambée de violences qu'ont connue à l'automne dernier les banlieues françaises n'a pas été une crise passagère. Ses causes venaient de loin, et le feu aujourd'hui couve sous la cendre.

Notre collaborateur Ahmed Rachid Chekroun, Marocain de naissance et Français de cœur, a enquêté dans les milieux immigrés pour essayer de comprendre la signification de l'événement et éclairer le comportement des jeunes campés dans nos banlieues et rejetant l'intégration dans la société française. Il présente ci-dessous le résultat de son enquête auprès de la première génération d'immigrés. Dans nos numéros suivants il donnera la parole à la seconde et à la troisième générations.

A.F.

D'un sondage personnel réalisé du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2005, portant sur les immigrés de la première génération de Saint-Blaise dans le 20<sup>e</sup> arrondissement à forte concentration d'immigrés, il ressort que :

- 75 % désapprouvent les émeutes de banlieues ;
- 76 % réprouvent les incendies de voitures ;
- 72 % sont contre la violence ;
- 69 % refusent la discrimination ;
- 72 % craignent la répétition des émeutes.

Dans leur majorité, les sondés se sentent mal à l'aise sur ce sujet. Ils ne savent pas quoi en dire. S'ils sont nombreux à condamner les émeutes, ils disent comprendre la motivation des jeunes. Avouant leur impuissance, ils reconnaissent volontiers que leurs enfants leur échappent complètement.

Nous sommes en présence d'un profil précis. Il s'agit d'une population venue en France avec un objectif strictement économique; L'idée du retour au pays est toujours présente dans leurs têtes. Mais les circonstances en ont décidé autrement. Ils ont le sentiment d'être abandonnés par le pays d'origine et le pays d'accueil.

La plupart donnent l'impression d'être résignés. Ils disent que leurs enfants ne sont pas fiers de l'image qu'ils leur donnent. Refusant d'adopter un profil bas comme leurs parents, ils tiennent à se démarquer de ces derniers. Ce qui complique la communication entre eux.

Dans leur majorité, ils déclarent avoir de bons rapports avec leurs voisins français. Ils entendent rester respectueux des lois du pays qui les accueille et qui leur accorde l'hospitalité. Certains avouent franchement avoir honte que leurs enfants soient des émeutiers. Ils ont le sentiment d'être confrontés à quelque chose qui les dépasse...

En parlant ouvertement de leurs difficultés avec leurs enfants et avec ceux des autres, ils en veulent à l'État français qui, disent-ils, les a dessaisis de leurs autorités naturelles. Il lui reprochent de faire intervenir au sein des familles des travailleurs sociaux, éducateurs, assistants sociales, ... ce qui ne leur facilite pas la tâche d'éducation. Presque tous se plaignent des obstacles administratifs et judiciaires qu'ils rencontrent pour éduquer leurs enfants.

Ils expliquent les émeutes par la précarité et le désespoir. Pour autant ils n'acceptent jamais le passage à l'acte et encore moins

par  
**Ahmed RACHID CHEKROUN**

les dégradations, les destructions et l'incendie des voitures.

Dans cette première enquête, trois entretiens ont attiré mon attention. Compte tenu de leur caractère tranché, j'ai voulu les restituer tels quels.

●  
**La première est celle d'une femme de nationalité marocaine âgée de 72 ans, mère de six enfants, soit quatre garçons et deux filles tous mariés avec enfants. Deux de ses fils sont mariés à des Françaises. Pour excessive qu'elle soit, sa réaction n'en est pas moins symbolique et parlante.**

**Ahmed RACHID CHEKROUN. – Que pensez-vous des émeutes des banlieues ?**

**M<sup>me</sup> M.** – C'est désespérant, je ne comprends pas. C'est criminel. Ceux qui ont fait ça sont des imbeciles et des hors la loi. Mais je n'ai pas peur de dire ce que je dois tout à la France. Je suis venue ici pour échapper à la misère, je n'oublie jamais ma condition sociale originaire. Je n'étais rien dans mon pays. Toute ma famille était pauvre. Quand je regarde derrière moi, je vois le chemin parcouru. Mes enfants ici présents ont tous du travail et ont fondé une famille. Certains sont propriétaires de leurs logements ici et au Maroc. Tout cela grâce à la France et aux Français. Cela, on ne pouvait pas le faire si on était resté au Maroc...

Pourquoi ne pas envoyer les casseurs en Afrique ? Ils se rendraient compte de la misère. Ces enfants sont gâtés. À cause d'eux, nous sommes regardés de travers par les Français. Ce n'est pas normal.

**A.R.CH. – Que pensez-vous des mesures du gouvernement, no-**

**tamment la discrimination positive ?**

**M<sup>me</sup> M.** – S'il faut donner les mêmes chances à tous, je ne suis pas d'accord. On n'a rien sans rien. Il faut travailler. S'il faut aider ceux et celles qui sont capables d'aller loin, alors il faut le faire. Parmi les immigrés de la troisième génération, il y a des travailleurs et il y a des incapables. Il faut encourager l'effort et non la paresse.

●  
*Le texte de M<sup>me</sup> M. est intéressant. Il tranche par sa sincérité, sa force de conviction, sa franchise, sa spontanéité... Le cas de cette personne est un modèle de courage. Effectivement, venue en France dans les années 1980 avec comme seul bagage sa volonté, ne sachant ni lire ni écrire quittant la misère, elle ne pouvait compter sur personne pour chercher du travail et un logement.*

*Une fois installée et sa situation régularisée, elle a fait venir par ses propres moyens ses enfants l'un après l'autre.*

*M<sup>me</sup> M. exprime sans état d'âme sa reconnaissance à la France et aux Français. Étant retraitée, elle passe deux à trois mois au Maroc dans sa maison près de sa famille, le reste du temps elle est en France. Ses amis français acceptent de lui rendre visite au Maroc. Qu'elle soit au Maroc ou en France, elle n'est jamais coupée ni de sa famille ni de ses amis français. Elle dit volontiers que la France est sa deuxième patrie.*

●  
**La deuxième réaction est celle de M. M. âgé de 65 ans, père de famille de sept enfants dont deux sont mariés. M. M. est de nationalité algérienne, retraité.**

**A.R.CH. – Que pensez-vous des émeutes des banlieues ?**

**M. M.** – Je suis tout à fait d'accord avec eux. Ils sont méprisés par le gouvernement et par les médias. Ils ont raison de se révolter. Moi, quand j'avais leur âge, je ne pouvais pas le faire. Tous ceux de ma génération ont été conditionnés par la peur du gendarme. Nous sommes venus en France avec cette mentalité. Nous ne pouvions pas nous révolter.

**A.R.CH. – Êtes-vous pour la violence ?**

**M. M.** – La violence est justifiée quand on ne peut pas se faire entendre autrement. Peu importe qu'ils brûlent les voitures. On ne fait pas des omelettes sans casser des œufs. Après tout, nous avons été incités à venir en France. Nous étions tranquilles chez nous.

**A.R.CH. – Que pensez-vous des mesures prises par le gouvernement ?**

**M. M.** – Je n'y crois pas. Je suis pessimiste sur l'avenir de nos enfants. Le gouvernement essaye de calmer le jeu. C'est politique. Tôt ou tard les émeutes reprendront, les mêmes causes entraînant les mêmes effets.

**A.R.CH. – Le gouvernement veut réaliser l'égalité des chances. Qu'en pensez-vous ?**

**M. M.** – J'attends de voir. Je n'en sais rien. J'ai 65 ans. Je veux y croire mais quelque chose en moi résiste. Dans ce pays, il y a un lourd contentieux avec les immigrés de religion musulmane.

●  
*Pour excessive qu'elle soit, la réaction de M. M. n'en est pas moins révélatrice. Sa présence en France et celle de sa famille ne résultent pas d'un choix volontaire et assumé comme c'est le cas de M<sup>me</sup> M.*

●  
**La troisième réaction est celle d'un Marocain, âgé de 62 ans, marié à une Française, père de cinq enfants, en préretraite, dirigeant associatif.**

**A.R.CH. – Que pensez-vous des émeutes des banlieues ?**

**M. B.** – Il fallait s'y attendre. Je souffre pour la France. Quand je suis venu la première fois en 1960, c'était la belle vie. La France a changé depuis. De pays prospère, elle est revenue en arrière. Des entreprises ferment tous les jours. Les gens sont jetés sur le carreau. De plus en plus de pauvres. Même les Français de souche se clochardisent.

**A.R.CH. – Approuvez-vous la violence ?**

**M. B.** – Bien sûr que non. Il faut être fou pour justifier la violence. Les premières victimes de la violence sont les jeunes eux-mêmes et leurs familles. Les voitures brûlées appartiennent toutes à un membre de leurs familles ou un membre de leurs voisins.

**A.R.CH. – Que pensez-vous des mesures prises par le gouvernement visant l'égalité des chances ?**

**M. B.** – En principe c'est une bonne chose. Je jugerai sur les actes. L'intention est bonne mais il faut voir la suite. Les jeunes ont besoin d'emplois, d'une formation solide pour suivre l'évolution du progrès.

●  
*Le point de vue de M. B. est plus nuancé et équilibré. Il s'en prend plus particulièrement aux gouvernements des pays d'origine qui n'ont rien prévu pour accueillir cette jeunesse. Bien qu'il soit marié à une Française avec qui il a des enfants, il n'est pas un fervent partisan de l'intégration. Il est persuadé que l'avenir des jeunes immigrés est dans leur pays d'origine.*

(à suivre) ■

### PIEDS-NOIRS ET HARKIS RÉSOLUS



**Le 3 février, plus de 2000 personnes se sont rassemblées devant la mairie de Saint-Laurent du Var en hommage aux rapatriés à l'appel de dix-sept parlementaires. Lionnel Luca, député des Alpes-Maritimes, avait pris l'initiative de cette manifestation qui a montré la détermination des anciens pieds-noirs et harkis.**

**Le 11 février, un rassemblement d'anciens pieds-noirs et harkis s'est tenu à Palavas, dans l'Hérault, pour s'opposer à la suppression de l'article 4 de la loi du 23/2/05 sur le rôle positif de la présence française outre-mer.**

# Sauvons l'avenir de Mayotte

Les parlementaires s'intéressent beaucoup, ces temps-ci, à la France de l'Océan Indien. Au début de septembre 2005, une délégation de la commission des Affaires sociales du Sénat s'est ainsi rendue à la Réunion et à Mayotte. En décembre une mis-

**Le problème de l'immigration clandestine à Mayotte ne sera résolu que par le développement des Comores indépendantes.**

sion d'information sur la situation de l'immigration à Mayotte, créée par la commission des lois de l'Assemblée nationale, a enquêté dans cette île. Enfin, le Sénat a décidé, en octobre 2005 de constituer une commission d'enquête sur l'immigration clandestine tant en France métropolitaine qu'en Outre-mer.

## « Au cœur des enjeux sociaux »

En publiant son rapport le 1<sup>er</sup> février, Alain Gournac, qui dirigeait la délégation de la commission sénatoriale en septembre, a souligné que la question de l'immigration clandestine était placée « au cœur des enjeux sociaux » de la Réunion et surtout de Mayotte.

L'immigration clandestine – d'origine principalement comorienne – a pris en effet des proportions inquiétantes à Mayotte. On estime actuellement que les étrangers en situation irrégulière représentent un tiers de la population, laquelle s'élève à 175.000 habitants.

À Mayotte, on comptait 3.800 naissances en 1992. En 2004, il y en a eu 7.660, et l'on en prévoit 8.560 en 2006 ! Sept femmes qui accouchent sur dix sont d'origine étrangère.

Tandis que la population mahoraise est stable, l'afflux des enfants d'origine étrangère déborde

par **Pierre PUJO**

l'organisation de l'enseignement en raison de l'obligation scolaire qui s'impose à tous. Il faut scolariser 1.500 enfants nouveaux chaque année ! Alors, l'usage des locaux est partagé, une partie des élèves venant le matin, une autre partie l'après-midi.

La plupart des clandestins viennent de l'île d'Anjouan distante de 70 kilomètres. Ils débarquent à Mayotte dans de frêles embarcations, souvent surchargées, d'où des naufrages fréquents. Les gendarmes surveillent les côtes, procédant à des arrestations et "reconduisent à la frontière" les contrevenants, mais cela n'empêche pas le phénomène de continuer.

Les sénateurs – tout comme les députés d'ailleurs – préconisent un renforcement de l'état-civil, qui reste approximatif. L'or-



Une barque sur laquelle les clandestins partent d'Anjouan à Mayotte

donnance du 8 mars 2000 fixant les règles de détermination des noms et prénoms des personnes de statut civil de droit local est appliqué progressivement mais il reste beaucoup à faire pour enregistrer tous les noms et prénoms, et ceux des ascendants et des descendants. Un état-civil plus précis permettrait de « limiter certains flux d'immigration clandestine » et d'« éviter le déplacement de nombreux Comoriens et Maho-

rais vers la Réunion » (rapport sénatorial).

Ni les sénateurs, ni les députés n'évoquent dans leurs rapports la proposition faite à la fin septembre 2005 par M. Baroin, ministre de l'Outremer, de modifier les conditions d'obtention de la nationalité à Mayotte et en Guyane. Le ministre souhaitait que le "droit du sol" ne s'applique plus automatiquement dans ces territoires afin de faire cesser les abus résultant des accouchements de femmes étrangères sur le territoire français. Un sujet politiquement brûlant que les parlementaires ont préféré esquiver...

## Accoucher à Anjouan

Le rapport de la délégation du Sénat à Mayotte préconise aussi, pour endiguer l'immigration clandestine une action plus forte pour développer les Comores. En effet si les Comoriens, les Anjouanais en particulier, sont si nombreux à vouloir passer à Mayotte, c'est parce que celle-ci apparaît comme « un îlot de prospérité dans un îlot de pauvreté ». Il faut tendre à fixer les populations sur place. D'abord sur le plan de la santé, il faut développer l'équipement médical pour inciter notamment les Anjouanaises à accoucher dans leur île. Il faut aussi, aider les Comores à améliorer le rendement de leur agriculture. Il y a longtemps que nous préconisons dans ces colonnes un développement équilibré de Mayotte et d'Anjouan afin de diminuer la pression de l'immigration à Mayotte, la situation actuelle ne peut conduire qu'à des affrontements graves entre les populations.

Lors de la conférence des bailleurs de fonds pour les Comores qui s'est tenue le 8 décembre 2005 à l'île Maurice, la France a annoncé qu'elle porterait son aide à 65 millions d'euros pour la période 2006-2009. Souhaitons que cette aide soit bien répartie entre les îles et bien utilisée ! Il importe de souligner que depuis leur indépendance, en 1975, les Comores n'ont pas manqué d'aides financières non seulement de la France mais aussi des pays arabes. Ces aides ont été souvent gaspillées, sinon accaparées par certains clans dans un pays où la notion d'intérêt public est fort peu développée, sinon inexistante.

On entend certains déplorer que Mayotte soit demeurée française en 1975 car entourée de populations miséreuses elle était promise à être absorbée sinon submergée par elles, tandis que, n'en déplaise à M. Chirac, la présence française avait été "positive". Il appartient maintenant à l'État français de préserver l'avenir de Mayotte en aidant au développement équilibré de l'ensemble de la région.

# CANADA La victoire étroite des conservateurs

Depuis les élections de 2004, globalement un peu décevants réussissant à

(1), la situation était restée floue, les députés du parti de gauche Nouveau Parti démocratique louvoyant entre une critique acerbe et un soutien qu'ils faisaient payer chèrement au Parti libéral du Canada au pouvoir (ajout au budget de plusieurs milliards de dollars pour des programmes sociaux supplémentaires).

**Le Bloc Québécois saura-t-il réagir avec imagination et créativité au défi que cette élection lui a posé ?**

Le Bloc Québécois n'envoyait pas de signal ferme en direction du Parti conservateur du Canada, le principal parti d'opposition, et essayait de surfer sur la vague apportée par le scandale dit des commandites, auquel s'ajoutait, d'ailleurs, de nouveaux scandales réels ou appréhendés. Le Parti conservateur attendait de se renforcer structurellement et ne souhaitait pas donner l'impression de ne pas "laisser la chance au coureur". Le Parti libéral essayait de se maintenir au pouvoir au jour le jour, usant de manœuvres presque désespérées pour y arriver, menaçant certains députés d'opposition ou "achetant" le retournement de vestes de certains, comme la riche Bélinda Stronach (avec un portefeuille ministériel).

## Montée du libertarianisme

Au soir du 23 janvier, assez tard, les résultats étant plus serrés que prévus, Stephen Harper, chef du Parti conservateur, sortait gagnant mais avec moins de panache que les sondages le laissaient entendre quelques jours avant la fin de la campagne ; son gouvernement était même minoritaire. Il continuait toutefois sa percée en Ontario, passant de 2 députés en 2000 à 40 en 2006 (24 en 2004) et, à la surprise générale, effectuait une percée au Québec avec 10 députés.

Le Parti libéral perdait de nombreux sièges, mais ne s'effondrait pas en Ontario et conservait un pourcentage d'électeurs au Québec nettement supérieur à celui que lui prédisaient les sondeurs ; il y perdait tout de même plusieurs sièges et quelques têtes d'affiche. Le N.P.D. augmentait légèrement son pourcentage de voix et, celles-ci étant mieux réparties, gagnait une dizaine de sièges. Le déplacement de voix vers le parti libéral pour voter "utile" contre le Parti conservateur n'avait pas eu lieu comme en 2004. Le Parti Vert du Canada connaissait des résultats

peine à maintenir son pourcentage des votes au Canada et n'obtenant toujours aucun député ; au Québec, sa position se détériorait même un peu plus.

## La rançon des scandales

Au Québec, les résultats prirent vite un goût aigre-doux pour le Bloc Québécois. En effet, si celui-ci réalisait quelques gains spectaculaires dans la région de Montréal et l'Ouest québécois grâce à la division du vote fédéraliste, il prenait une raclée dans la région de Québec et aux alentours, ne conservant même, dans la ville de Québec, qu'un seul député, M<sup>me</sup> Christiane Gagnon.



Stephen Harper  
Un conservateur à la tête du gouvernement canadien

Tout le monde se mit ainsi à analyser le pourquoi et le comment du vote dans la région de Québec, les milieux montréalais scrutant à la loupe ces bizarres gens de Québec, les toisant un peu comme à l'habitude. Les raisons ne peuvent être, bien sûr, déterminées avec certitude, mais on peut imaginer que tous ceux qui n'étaient pas indépendantistes farouches, mais avaient été écœurés par les scandales reliés au parti libéral, se sont tournés (temporairement ?) vers le Parti conservateur et ce d'autant plus que, comme nous le notions plus haut, un certain courant libertarien se faisait jour depuis quelque temps.

De plus, les fédéralistes radicaux et "réalistes" ont amplifié le phénomène en se ralliant aux conservateurs, au moins le temps d'une élection, afin d'éviter un raz-de-marée bloquiste qui aurait apporté de l'eau au moulin d'un futur référendum sur l'indépendance du Québec.

Tant et si bien qu'aujourd'hui, au Québec, André Charest semble remonter légèrement des abîmes où il se morfondait et que le sentiment souverainiste paraît avoir baissé ces derniers jours, ainsi que tendrait à le montrer le dernier sondage sorti cette semaine. Bien sûr, ce n'est qu'une réaction peut-être momentanée

## LES ATOUS DE MAYOTTE

Le rapport de la Commission sénatoriale souligne les atouts dont Mayotte peut disposer pour son développement.

1) D'abord le renforcement des infrastructures. La piste de l'aéroport de Pamanzi doit être prolongée pour accueillir les avions gros porteurs et donc des vols directs depuis la métropole (supprimant le transit par la Réunion). La décision a été prise en décembre 2003.

Le port de Longoni, construit en 1993, est en voie d'extension. La livraison d'un nouveau terminal de conteneurs devrait intervenir à la fin de 2006.

Il est prévu l'installation d'un câble à haut débit. Il contribuera à réduire l'isolement de Mayotte.

2) L'encouragement aux investissements dans le tourisme, l'agriculture, la pêche, l'aquaculture. Activité récente à Mayotte, l'aquaculture place l'île en tête des producteurs de poissons d'aquaculture de tout l'outre-mer français.

Canada (suite)

et amplifiée par le résultat du scrutin lui-même, puisque certains qui ont voté conservateur sont des souverainistes mous, mais de droite ou libertariens ou simplement ayant le goût du changement.

Le dilemme de Stephen Harper

Qu'advient-il donc ? Il est probable que si l'action gouvernementale du Parti conservateur porte le moins quelques fruits, la tentation sera grande pour ce parti de provoquer de nouvelles élections afin d'obtenir enfin un gouvernement majoritaire qui lui permettrait d'appliquer des politiques plus globales et un peu plus radicales, tant au niveau économique qu'au niveau moral. Mais il devra louver entre Charybde et Scylla : plaire à l'Ontario pour y poursuivre sa percée et plaire au Québec pour la même raison, ce qui, malheureusement, est plutôt contradictoire.

S'il accorde trop de réponses concrètes aux demandes québécoises en se dirigeant vers ce que l'on appelle ici le fédéralisme asymétrique, les Ontariens vont se cabrer. S'il n'accorde pas assez, les souverainistes mous vont revenir dans le giron du Bloc québécois.

De plus, Stephen Harper est placé devant un autre dilemme : essayer de "tasser" encore un peu plus le Bloc québécois pour gagner encore plus de sièges au Québec ou, au contraire, s'allier à lui de façon informelle sur un programme de moralisation de la politique fédérale et de renégociation du fédéralisme, afin de tenir compte des attentes québécoises qui ne proviennent pas seulement des indépendantistes purs et durs.

Il va falloir choisir ou louver. Comme on connaît les politiciens, on peut imaginer qu'il va plutôt louver et tout dépendra donc de facteurs de perception par les électeurs ou d'épiphénomènes qui surgiront et n'auront rien à voir avec ces questions.

Pour le Québec la question qui se pose est de savoir si le Bloc Québécois saura réagir avec imagination et créativité au défi que cette élection lui a posé : ne devra-t-il pas droitiser certaines de ses positions ? ou s'engagera-t-il vers la fuite en avant en tentant de rallier à lui toute la gauche québécoise et les immigrants dits néo-québécois ?

Au fond des choses, les gens sont peut-être satisfaits, au Canada, d'avoir encore élu un gouvernement minoritaire en s'offrant le petit luxe de punir les libéraux en passant et, au Québec, d'avoir donné une petite leçon d'humilité au Bloc Québécois tout en évitant, pour ce faire, de voter libéral. Rendez-vous donc peut-être à bientôt pour un nouvel épisode de ce feuilleton politique canadien...

(1) cf. mon article de l'été 2004 dans L'Action Française 2000.

L'AFFAIRE DES CARICATURES DE MAHOMET  
Manipulation et hypocrisie

Posons d'abord un principe : les caricatures du prophète Mahomet étaient de mauvais goût, leur publication irresponsable. Il faudrait respecter les expressions de la foi et des croyances religieuses quelles qu'elles soient, à condition, bien entendu, que cela se fasse dans le cadre des lois de chaque État et dans un esprit de tolérance.

Cela étant dit, cette affaire de caricatures appelle quelques remarques qu'on n'a pas voulu, ou plutôt osé faire, ou presque.

D'abord, la représentation par image du prophète Mahomet et des "saints" de l'Islam, et a fortiori leur publication sont-elles autorisées par cette religion ?

Rien n'autorise à l'affirmer. L'idolâtrie n'est pas permise. Quelques auteurs et théologiens ont affirmé que la représentation par image relève de l'idolâtrie. C'est une opinion, une thèse. Rien d'autre.

Depuis des siècles, la représentation par image du prophète et des imams est chose courante dans l'espace musulman turcoperse et le sous-continent indien. Seuls les wahabites dominants en Arabie séoudite et les Salafistes, leur émanation, l'interdisent formellement.

Mais, en revanche, l'exercice consistant à s'interroger sur ce que l'Islam autorise ou non dans les pays dont la "charia" ne constitue pas le fondement de la législation, est proprement scandaleux. A-t-on l'obligation d'entrer constamment dans le débat consistant à savoir si telle et telle chose est permise ou non dans telle ou telle religion ? Certes non.

On aurait aimé que les dirigeants politiques de tous les pays qui se réclament du dogme de la laïcité, affirment une fois pour toutes et avec fermeté que si le respect des croyances religieuses est un principe respectable, les lois de chaque État devraient prévaloir dans tous les domaines.

Le débat sur ce sujet n'avait pas lieu de se transporter dans le domaine de la décision des États.

Ensuite, le respect, tant invoqué par certains dirigeants occidentaux, est-il réciproque ?

Certes non. Et nous aimerions que quelqu'un ait le courage de le dire.

Certaines publications musulmanes, y compris dans les pays non musulmans, regorgent d'images et caricatures insultantes – et ce n'est là qu'un euphémisme – à l'égard de valeurs

et symboles fondamentaux, voire sacrés, d'autres religions, chrétienne et judaïque en particulier.

Dans certains pays, de péninsule arabe notamment, même le port de la croix au cou est interdit et considéré comme insulte à l'Islam.

Alors, cessons l'hypocrisie ou... la lâcheté.

Enfin, l'affaire est-elle aussi spontanée qu'on a voulu le dire ?

Certes non. D'autres caricatures, bien pires si on peut dire, ont été publiées dans de nombreux journaux ou périodiques



Drapeau danois brûlé le 9 février devant l'ambassade du Danemark à Jakarta

depuis des années. Nous en avons quelques unes devant nous au moment où nous écrivons, grâce à l'obligeance d'un ami journaliste français. Cela n'avait pas soulevé la moindre réaction.

Ces caricatures danoises ont été publiées fin septembre donc quatre mois avant que l'affaire n'éclate ! Quelques "imams" is-

lamistes, salafistes pour la plupart, ont constitué un dossier de 43 pages incluant ces caricatures et quelques autres prises sur Internet, plus des photos d'un concours de cri de cochon et les déguisements utilisés, en les attribuant à une campagne anti-islamique. Ce dossier a été apporté en Arabie séoudite au moment de la célébration de l'Aïd et d'une conférence "au sommet" à cette occasion, et l'affaire a été lancée. Technique de manipulation et de désinformation

Il y a eu ensuite une surenchère entre plusieurs pays et États musulmans – pas tous soulignons-le – pour grossir, sinon fabriquer l'affaire.

Moyen facile, grossier, de détourner l'opinion de véritables problèmes existant dans ces pays. Moyen de chantage et de culpabilisation aussi à l'égard des pays occidentaux.

Le rôle de Téhéran et de Damas

Les réseaux salafistes mais, aussi et surtout, Téhéran et Damas semblent orchestrer cette affaire.

Les premiers, très présents en Occident, cherchent par cette orchestration, à intimider les gouvernements de certains pays qui osent tenter de réagir contre eux, et voudraient s'assurer ainsi une plus grande liberté d'action. Cet objectif, hélas, semble déjà atteint.

Téhéran et Damas sont sous très fortes pressions internationales, le premier à propos de sa politique nucléaire, le second à propos de ses ingérences au Liban. L'un et l'autre sont montrés du doigt comme responsables

de l'action du Hezbollah au Liban et du Hamas en Palestine dont le caractère terroriste est manifeste.

Aucun expert digne de ce nom ne peut nier, et ne nie guère en privé, que cette affaire arrange bien les ayatollahs de Téhéran et les dirigeants syriens. Message envoyé à qui de droit sur leur capacité de nuisance.

D'autres "crises" peuvent être "montées" ici ou là au cours des prochains mois, voire prochaines semaines, afin de détourner l'attention des opinions publiques et de restreindre la capacité d'action politique et diplomatique des puissances occidentales sur certains dossiers sensibles.

Il est intéressant de remarquer et de souligner la grande discrétion de certains États occidentaux devant la brutalité de l'action anti-européenne et anti-occidentale. Que dirait-on si demain des groupuscules d'excités mettaient le feu aux ambassades de tel ou tel pays pour protester contre la publication d'un article par exemple ? C'est ce qui s'est passé à Damas et à Téhéran. L'ambassade de France dans cette dernière capitale a été incendiée par les Bassidjis – milices du régime, d'ailleurs en petit nombre en l'occurrence. La seule réaction de la diplomatie française a été de minimiser l'affaire et d'occulter autant que faire se peut la nouvelle. Bien triste constatation.

Cette affaire pourrait connaître un court répit. Elle continuera, ou on verra "monter" d'autres crises, tant que l'Occident ne réagira pas convenablement, ne défendra pas ses propres valeurs et ne soutiendra pas les États musulmans qui combattent l'intégrisme et l'intolérance. On en est loin.

TÉLEX

Constitution européenne

Le Parlement flamand a adopté le 8 février 2006 le projet de Constitution européenne, levant le dernier obstacle politique à la ratification du traité en Belgique. A la même date, les députés estoniens ont procédé à la première lecture du traité constitutionnel. A ce jour, le texte a été ratifié par 13 pays, mais son entrée en vigueur a été rendue impossible par les "non" français et néerlandais.

A l'assaut des linéaires

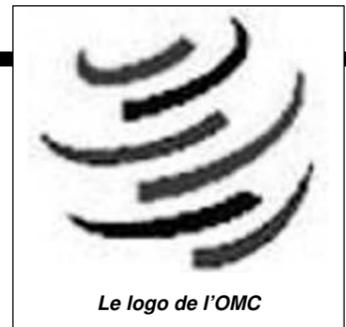
Les polémiques déclenchées suite à la publication des caricatures de Mahomet au Danemark ont des conséquences jusque dans les linéaires des distributeurs. Le 8 février, le ministre des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, a fait part

de son « indignation » auprès de Carrefour, accusé d'avoir organisé le boycott de produits danois au Moyen-Orient. Le groupe affirme n'avoir donné aucune instruction en ce sens, tout en reconnaissant que les magasins « exploités par les partenaires et franchisés (...) prennent quotidiennement les décisions commerciales adaptées à leurs situations locales ».

L'AF fait des émules

« "Royalisme" rime avec pragmatisme » : c'est Libération qui l'affirme dans son édition du 7 février 2006. Si le quotidien continue à jouer sur les mots quand il consacre ses pages à la nouvelle coqueluche des médias, Ségolène Royal, il pourrait bien perdre des lecteurs au profit de L'Action Française 2000...

Grégoire DUBOST



Le logo de l'OMC

## “CITOYENS DU MONDE”

■ Il fut un temps où se disaient “citoyens du monde” des esprits distingués, profondément nourris des traditions de leur pays natal, modelant sur celles-ci leur façon d’être au monde, capables de déceler le meilleur dans chaque culture, et donc, de s’élever à l’universel.

D’une toute autre espèce sont les mondialistes qui tendent à imposer aujourd’hui leur domination planétaire. Leur ambition n’est qu’un avatar de l’idéologie révolutionnaire, une manière nouvelle de faire “table rase du passé”, une caricature d’ordre mondial dépouillant les hommes de leur histoire et les ravalant au rang de simples consommateurs.

par

**Michel FROMENTOUX**

L’étude fouillée de l’Organisation mondiale du commerce que nous publions ici montre avec quelle arrogance les gens d’affaires, les marchands et autres modernes suppôts de la “fortune anonyme et vagabonde” commandent aux États et foulent au pied, à l’aide de froides équations mathématiques et grand renfort de “bons sentiments”, les désirs et les intérêts concrets des peuples. Cette tour de Babel où grouilleraient des individus de partout et de nulle part, réduits à leur plus vil commun dénominateur, conduits par une nouvelle “nomenclature” de technocrates, ne sera, certes, jamais qu’une utopie. Il n’en reste pas moins qu’en son nom les ruines s’accumulent de ce qui fut la civilisation.

Pour s’opposer à un tel cataclysme, il est plus urgent que jamais de rappeler que les éléments concrets qui sous-tendent les communications supérieures entre les hommes sont toujours les nations, parce qu’elles sont des communautés de destin, des « amitiés » disait Maurras, scellées au cours des âges selon leur génie propre, des conservatoires d’expérience humaine, des cadres où les hommes reçoivent ce qui les fait être ce qu’ils sont, et où s’effectue la transmission des acquis matériels, mais aussi spirituels et moraux. Que viennent à s’effacer les nations (ce dont rêvent les “européistes”), le monde sans colonne vertébrale ne sera plus guidé que par les intérêts mercantiles soumis à la seule loi du libéralisme, c’est-à-dire de la jungle.

# L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

## Une énorme machinerie

De prime abord commerce et politique seraient deux activités relativement différentes.

Il n’y a de commerce que si coexistent des producteurs, des distributeurs et des consommateurs. Or, toutes ces entités sont reliées à la vie politique par le code du Travail, la fiscalité, le pouvoir d’achat, les parités monétaires.....

**On doit fortement douter de la promotion de l'intérêt général sous l'égide de l'O.M.C.**

Donc légiférer sur le commerce mondial implique forcément d’intervenir dans les domaines politiques propres à chaque État. En cela, la législation dont relève le commerce international peut apparaître comme un élément majeur de la gouvernance mondiale.

Cet objectif ne rencontre, bien sûr, pas l’approbation naturelle des populations ; en conséquence, il importe de le relativiser, voire de l’occulter, du moins en apparence. Pour ce faire on le maquillera de principes humanitaires, démocratiques..., tout en faisant croire que les intérêts spécifiques à chaque pays sont à proprement défendus au nom d’un prétendu intérêt général.

C’est pourquoi il importe d’étudier les répliques des principaux acteurs de la représentation théâtrale qui a été donnée à Hong Kong le 13 décembre 2005 quand s’ouvrait la sixième conférence de l’Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.) qui, en 1995, a succédé au G.A.T.T. créé en 1947 comme l’Accord général sur le Commerce et les Tarifs douaniers.

### Une sorte de cour de justice

L’O.M.C. est un système d’arbitrage destiné à contraindre les États au respect des engagements commerciaux internationaux. Un gouvernement peut en effet intervenir de deux façons sur le prix d’une marchandise ou d’un service : à l’exportation par un système de subventions ou d’aides fiscales accordées aux producteurs ou prestataires ou à l’importation en modulant les droits de douane : nuls dans un système de libre échange total, jusqu’à plusieurs fois le prix du produit dans un régime protectionniste.

L’O.M.C. fonctionne comme une sorte de cour de justice entre un plaignant et un accusé ; par exemple l’État X accuse l’État Y de dumping (aides à l’exporta-

par **Pierre JEANTHON**

tion allouées par Y à sa production nationale) et saisit l’O.M.C. qui intervient selon une procédure construite sur sept niveaux.

1. – La consultation, demandée par X en vue de rechercher un accord à l’amiable (60 jours)  
2. – En cas d’échec X demande la nomination d’un “panel” constitué de trois experts conjointement désignés par X et Y. Si X et Y ne peuvent s’accorder sur le choix des experts, ceux-ci sont nommés par le patron de l’O.M.C. (45 jours).

3. – La plainte est instruite devant le “panel” qui reçoit l’argumentaire des deux parties. Le “panel” établit un premier rapport à partir duquel X et Y formulent leurs remarques ou définissent un accord (9 mois).

4. – Le “panel” transmet son rapport final, “recommandation ayant valeur de jugement”, à X et Y et à tous les membres de l’O.M.C. Sauf rejet unanime de l’O.M.C. ce rapport devient automatiquement une décision de l’Organe de Règlement des différends » (O.R.D.) (3 mois)

5. – X et Y peuvent faire appel auprès de l’O.A.P. (Organisation d’Appel Permanent) constitué de sept membres représentatifs de la diversité de l’O.M.C. (3 mois).

6. – La mise en conformité est le délai accordé au perdant pour se mettre en règle (15 mois).

7. – Les sanctions : si au terme des quinze mois Y n’est

pas en conformité, X demande à l’O.R.D. l’autorisation de prendre des sanctions qui sont généralement des mesures de rétorsion (hausse des droits de douane sur les produits importés de Y par X). Ces mesures peuvent s’appliquer à un produit ou secteur différent de celui du litige.

ont la possibilité de transférer les revenus réalisés à l’exportation vers des sociétés ayant leurs sièges sociaux sur le territoire américain. Condamnés en 1999 sur une plainte de l’U.E. déposée en 1998, les États-Unis ont quelque peu modifié leur droit fiscal ; après une nouvelle confrontation entre experts il s’avère que cet aménagement n’est pas suffisant pour être conforme aux règles de l’O.M.C. En conséquence, cette dernière autorise Bruxelles à sanctionner les États-Unis à hauteur de 4 milliards \$.

3. – Airbus/Boeing : feuille-



Le siège de l'OMC à Genève  
La tentative d'une gouvernance mondiale

ton commencé en 1992 lorsque les Américains dénonçaient l’accord bilatéral États-Unis-U.E. qui encadrait les aides et subventions réciproquement admises de part et d’autre de l’Atlantique. Simultanément Bruxelles et Washington ont déposé leurs plaintes devant l’O.M.C.

4. – La première accuse les États-Unis d’aider Boeing par des fonds correspondants à de

fausses dépenses de recherche-développement commandées par la Nasa et le Pentagone ; et la seconde reproche à l’U.E. de maintenir la procédure dite “de versement d’avances remboursables” qui permettent à Airbus de bénéficier d’un fonds de roulement exempté de frais financiers.

Quelle représentativité ?

En conclusion, il est important de noter :

1. – que l’O.M.C. recherche toujours des accords mondiaux qui, par définition, sont différents des accords bilatéraux.

2. – Que le jugement qui autorise X à prendre des sanctions contre Y doit être décidé à l’unanimité des pays membres de l’O.M.C. y compris le pays condamné. Par cette procédure, le fonctionnement de l’O.M.C. est foncièrement différent de celui du G.A.T.T.

Parmi les règles de l’O.M.C. qui nous paraissent sujettes à caution, nous relevons :

1. – La constitution de l’O.A.P. (cf. point 5) : Sur quels critères s’élabore la représentativité des membres de l’O.A.P. ?

2 – Quelles peuvent être les mesures de rétorsion dont dispose un petit pays dont le commerce extérieur est pratiquement nul ?

3 – Quel est le rôle de l’O.M.C. dans le cadre des traités de libre échange ?

En un mot, nous doutons fortement de la promotion de l’intérêt général sous l’égide de cette machinerie mondialiste.



Le palais du Sommet de décembre 2005 à Hong-Kong

Procédure interminable

À titre d’exemples, nous rappelons quelques dossiers célèbres toujours en instance de règlement ; on notera l’extrême

lenteur d’une procédure qui, dans le cas ultime, accorde plus de 1000 jours de *statu quo* aux deux parties (addition des chiffres mis entre parenthèses sur les points 1 à 7).

ont la possibilité de transférer les revenus réalisés à l’exportation vers des sociétés ayant leurs sièges sociaux sur le territoire américain. Condamnés en 1999 sur une plainte de l’U.E. déposée en 1998, les États-Unis ont quelque peu modifié leur droit fiscal ; après une nouvelle confrontation entre experts il s’avère que cet aménagement n’est pas suffisant pour être conforme aux règles de l’O.M.C. En conséquence, cette dernière autorise Bruxelles à sanctionner les États-Unis à hauteur de 4 milliards \$.

3. – Airbus/Boeing : feuille-

ton commencé en 1992 lorsque



Le logo de l'OMC

■ Notre ami Pierre Jeanthon a réalisé une étude substantielle sur le sommet de l'O.M.C. tenu à Hong Kong du 13 au 18 décembre 2005. Nous en publions ici les passages essentiels.

\* Les titres et intertitres sont de la rédaction.

Comme les précédentes, cette rencontre a pour objet la libéralisation des échanges commerciaux selon le cycle de Doha défini en 2001. En d'autres termes, il s'agit d'élaborer avant fin 2006 la réglementation des échanges commerciaux internationaux qui permettra aux pays en voie de développement de s'intégrer dans l'économie mondiale jusqu'à l'échéance théorique de fin 2006 (pour boucler Doha) s'en ajoute une beaucoup plus préoccupante : à la mi 2007 le président George Bush ne disposera sans doute plus d'une mesure dispensée par le Congrès américain : "l'autorité élargie de négociation".

L'objectif officiel est clair : haro sur toutes les pratiques qui faussent la règle du libre-échange, c'est-à-dire les droits de douane et les subventions.

Toutes les délégations sont motivées ; d'une part il importe d'effacer les échecs cuisants de Seattle en 1999 et de Cancun en 2003 et d'autre part le temps presse puisqu'à l'échéance théorique de fin 2006 (pour boucler Doha) s'en ajoute une beaucoup plus préoccupante : à la mi 2007 le président George Bush ne disposera sans doute plus d'une mesure dispensée par le Congrès américain : "l'autorité élargie de négociation".

En cas de non renouvellement le Congrès pourra amender à sa guise tous les accords commerciaux antérieurement ratifiés par les États-Unis.

L'énoncé du problème posé à Hong Kong est apparemment sans ambiguïté : d'une part les pays en voie de développement (P.V.D.) qui représentent le Sud et 2/3 des membres de l'O.M.C. veulent accéder au marché agricole des pays riches (le Nord) ; d'autre part les pays riches veulent accéder au marché des biens industriels et services des P.V.D.

## L'écueil

La réalité est un peu plus poluée :

1. – Il est exact que si les pays du Nord représentent un bloc économique relativement homogène, la divergence des intérêts entre les États-Unis et l'Union Européenne (elle-même fragilisée par des marchandages budgétaires qui opposent l'Angleterre à pratiquement toute l'Union) crée une mésentente politique flagrante.

2. – Tous les pays du Sud ne sont pas des P.V.D. ; l'Inde et le Brésil appartiennent effectivement

à cette catégorie alors que bien des États africains (Bénin, Mali, Niger, Rwanda...) sont des pays pauvres (pudiquement nommés P.M.A., Pays Moins Avancés, en langage O.M.C.).

D'où la grande question posée à Hong Kong : comment et pourquoi l'agriculture, dont seulement 10 % de la production mondiale font l'objet d'échanges internationaux pour une valeur qui n'excède pas 10 % de celle de tout le commerce mondial, est l'écueil sur lequel le Sommet peut échouer ?

Une partie de la réponse réside sans doute dans l'intense activité diplomatique et politique qui a précédé l'ouverture du Sommet : – les discussions sur le budget de l'Union européenne sur la période 2007-2013 (la P.A.C. et le chèque britannique) ; – en France le difficile accouchement du budget 2006 ; – en Allemagne la mise en place de la coalition dirigée par A. Merkel ; – l'échec du Sommet Euro-méditerranéen (U.E. et Pays du pourtour méditerranéen) ; – la visite de George Bush en Chine et celle de Vladimir Poutine au Japon.

## Difficile préparation

De fait, il est difficile de suivre le déroulement du Sommet de Hong Kong sans préalablement considérer toutes les négociations préparatoires qui présentent d'autres éléments de réponse. Les premières rencontres significatives ont eu lieu à Genève, siège de l'O.M.C., en septembre 2005.

Les divisions apparaissent dès le début des entretiens entre les États-Unis (R. Portman, représentant au Commerce), l'U.E. (Peter Mandelson, commissaire au Commerce), symboles des pays riches et du protectionnisme agricole avec leurs homologues de l'Inde et du Brésil pour les P.V.D. :

1 – Entre les pays riches : alors que Bruxelles a déjà renoncé au principe des subventions agricoles à l'export et esquisse une proposition de baisse des droits de douane à l'import, certains Européens, dont la France, accusent P. Mandelson de « toujours faire le premier pas » alors que les Américains refusent encore d'assimiler leurs "aides alimentaires" (P.A.M.) à une subvention déguisée.

2 – Entre les P.V.D dont les intérêts agricoles divergent : le Brésil est offensif à l'export et l'Inde veut protéger son agriculture de la concurrence internationale.

Pour les États-Unis, la P.A.M. consiste à subventionner certaines exportations de céréales en déclarant que cette pratique entre dans le cadre d'aides alimentaires.

Le Canada et l'Australie pratiquent sensiblement de la même façon en éliminant leurs excédents par l'intermédiaire des *Entreprises de Commercialisation d'État* qui

achètent à leurs agriculteurs au cours national pour les exporter au cours mondial.

Exprimés en pourcentage du revenu moyen paysan sur la période 2002-2003 les aides et subventions allouées au secteur agricole sont de 1 % pour la Nouvelle Zélande, de 4 % pour le Brésil et l'Australie, de 20 % pour les États-Unis et le Canada, de 34 % pour l'U.E. à quinze jusqu'à 64 % pour la Corée du Sud.

## Guerre des chiffres

Début octobre Washington se déclare prêt à réduire, d'ici 2010, de 60 % les aides internes à l'agriculture qui sont à l'origine des distorsions les plus flagrantes.



Pascal Lamy, président de l'OMC

En contre-partie, R. Portman souhaite que l'U.E. réduise de 80 % ses mêmes aides et rejette la proposition européenne qui, selon lui, ne réduirait les subventions de l'U.E. que de 24,5 %. Pour ne pas être en reste, les P.V.D. rejettent le projet américain qui, d'après leurs calculs, ne diminuerait que de 2 % les subventions des États-Unis.

Au milieu de cette "guerre des chiffres" le Canada rappelle que la Russie ne fait toujours pas partie de l'O.M.C. (!) et souligne qu'il serait souhaitable d'accélérer la signature des accords préliminaires entre ce pays et les États-Unis, le Brésil, l'Argentine, l'Australie et eux-mêmes.

À la mi-octobre le désaccord entre Paris et Bruxelles est total : Jacques Chirac et Philippe Douste-Blazy accusent Peter Mandelson d'outrepasser les limites du mandat de négociations qui lui a été confié par les États membres de l'U.E. : « L'agriculture, les services et les produits industriels forment un tout ».

## Subtilité chinoise

R. Portman maintient la pression et se rend à Genève le 18 octobre pour tenter de dénouer la situation avec les ministres des Affaires étrangères de l'U.E. Simultanément il accuse la Chine

de ne pas réévaluer le yuan et d'exercer une trop forte tension sur le prix des hydrocarbures. Ce à quoi la Chine répond avec une subtilité toute orientale « **qu'elle conduira à son rythme la réforme monétaire qui servira au mieux les intérêts du Pays et... de l'économie mondiale** ».

Quant au pétrole, l'Empire du Milieu estime « **ne pas représenter une menace pour l'approvisionnement de la planète** », ce qui paraît réaliste, puisque la Chine importe seulement 6,3 % brut exporté à l'échelle mondiale contre 26,9 % pour les États-Unis et 11,3 % pour le Japon.

La réunion de Genève n'éclaircit pas l'horizon commercial :

1. – Appuyée par l'Italie et la Grèce, la France propose la création d'un « **groupe technique** » qui vérifierait « **a priori** » que l'offre agricole européenne sera conforme au mandat de négociation confié à P. Mandelson. Cette proposition est rejetée par les autres pays de l'Union qui admettent néanmoins que cette vérification pourrait se faire « **a posteriori** ».

2. – L'U.E. renonce aux subventions à l'exportation et accepte de réduire ses droits de douane de 20 à 50 % selon les produits ; proposition jugée trop timide par les États-Unis.

3. – Les États-Unis sont prêts à réduire de 60 % leurs aides agricoles internes ; ce qui ne satisfait pas l'U.E. qui fait remarquer que cette procédure consiste à réduire le plafond des aides et non les montants réels.

À l'issue de la Conférence de Genève, le ton monte d'un cran.

Jacques Chirac accuse Bruxelles de brader la P.A.C. normalement figée jusqu'en 2013. Nicolas Sarkozy déclare qu'il serait temps de remettre la préférence communautaire (1957, Traité de Rome) au centre du projet européen (NDLR : ce qui aurait dû être fait depuis longtemps !) et de s'inquiéter : « **Alors qu'on achète des Subaru pour équiper la Gendarmerie nationale, je n'ai pas entendu parler des ventes de Renault ou Peugeot aux forces de police américaines ou japonaises** ». Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture, affirme que les propositions actuelles de la Commission sont inacceptables.

Toujours proche des intérêts anglo-saxons, la Grande Bretagne promet que le projet de Bruxelles ne modifie pas la P.A.C.

## Les conséquences du traité de Nice

Peter Mandelson présente ses ultimes propositions le dernier samedi d'octobre :

● **AGRICULTURE** :  
– Réduction de 46 % de la moyenne des droits de douane de l'Union (de 60 % pour les plus éle-

vés à 35-60 % pour les plus bas).

– Réduction de 70 % des subventions agricoles ayant des effets de distorsion sur les échanges.

– Annulation totale des subventions à l'export si les autres pays en font autant et selon une date à déterminer conjointement.

● **HORS AGRICULTURE** :  
L'Union souhaite avant le Sommet de Hong Kong un préaccord sur les tarifs douaniers appliqués aux produits industriels.

● **SERVICES** :  
– un objectif de libéralisation ambitieux et chiffré.

– une négociation sur les recours abusifs à des pratiques antidumping.

Ce projet a le mérite de faire l'unanimité contre lui !

Les États-Unis se déclarent déçus. Le Canada, le Brésil et l'Australie : ce qui est sur la table est insuffisant. L'Angleterre : la dernière offre européenne représente un « **mouvement audacieux et risqué** (pour l'U.E.) **que nos collègues de l'O.M.C. auraient tort d'ignorer** ». La France, par la voix de D. Bussereau : le texte des Vingt-Cinq n'est pas compatible avec le mandat de négociateur confié à P. Mandelson de sorte que si la P.A.C. n'est pas intégralement respectée, la France opposera son veto à l'O.M.C.

P. Mandelson réplique : « **Je regrette que la France prenne des positions qui fragilisent la stratégie communautaire. Je rappelle que la France ne dispose pas d'un droit de veto sur les propositions de Bruxelles** ».

Effectivement, depuis le Traité de Nice, la politique commerciale de l'Union se définit à "la majorité qualifiée", l'unanimité étant réservée à quelques rares sujets (services culturels et audiovisuels, éducation, santé).

On nous a pourtant bien répété que « **Nice est un bon Traité** »...

## « Tout sauf les armes »

18 novembre 2005 – Pusan (Corée du Sud).

Loin des frontières européennes, le Forum de Coopération économique Asie-Pacifique (A.P.E.C.) réunit les chefs d'État de vingt et un pays riverains de l'Océan Pacifique ... à la Russie près, tous membres de l'O.M.C.

À défaut de concrétiser quelque avancée sur le projet "Marché Unique du Pacifique" prévu pour 2020 les membres de l'A.P.E.C. ont réalisé l'union sacrée autour de la nécessaire réussite du Sommet de Hong Kong mis en péril par l'intransigeance agricole de l'Europe : le déblocage du dossier agricole est le préalable indispensable au démarrage des pourparlers sur l'industrie et les services.

La manœuvre est d'autant plus habile que l'U.E., pas encore suf-

## LES PIÈGES DE LA MONDIALISATION

fisamment élargie pour être membre de l'A.P.E.C, n'avait pas droit de réponse.

Notons que grâce à une culture du riz largement subventionnée et protégée, la Corée du Sud et le Japon ont affirmé qu'ils « resteront main dans la main avec l'Europe ».

## Manœuvre américaine

Pendant que George Bush quittait Pusan pour se rendre en visite officielle à Pékin, l'Union ripostait en mettant en avant le « **paquet développement** » qui reprend l'ensemble des mesures particulières destinées aux pays pauvres (P.M.A.) :

– « **Tout sauf les armes** » permet aux P.M.A. d'exporter en totale franchise de droit de douane.

– Aide au commerce : pour doter les P.M.A. des infrastructures nécessaires à une meilleure insertion dans le commerce mondial.

– Actions spécifiques : vers les productions de base qui représentent les seules recettes à l'exportation des P.M.A.

En France la majorité du Medef a le sentiment d'être l'otage des négociations agricoles ; à la demande de L. Parisot, Th. Breton et C. Lagarde ont été invités à s'exprimer sur les craintes du patronat : « **Nos entreprises souhaitent une négociation équilibrée sur les trois piliers que sont l'agriculture, les services et les produits industriels. Pour ces derniers, sachant que l'Europe n'a plus grand-chose à donner, n'oublions pas que si nous lâchons tout maintenant, il ne nous restera plus rien à négocier** ».

À propos de l'agriculture, Christine Lagarde, ministre délégué au commerce, reconnaît que « **le Brésil bluffe, l'Inde passe son tour, les États-Unis ont un tour de retard pendant que l'Europe double la mise sans rien voir venir** ».

Et effectivement, malgré les nombreuses rencontres de la seconde quinzaine de novembre, P. Mandelson reconnaît que sur le dossier services et industrie « **on fait du sur-place** ».

Réuni à J-8 de l'ouverture du Sommet de Hong Kong, le G7 (les sept pays les plus riches du monde) propose d'inclure à l'ordre du jour de l'O.M.C. la propriété industrielle et l'instauration d'un dialogue permanent avec tous les pays producteurs d'hydrocarbures.

Parmi les invités du G7 se trouvaient la Chine, l'Inde et le Brésil.

Nous avons déjà signalé que les objectifs agricoles de ces deux derniers pays divergeaient ; or, curieusement, ils ont simultanément applaudi l'anglais G. Brown à l'occasion de ses charges contre la P.A.C.

Non moins curieusement les États-Unis ont exhorté l'Inde et le Brésil « **à saisir l'opportunité extraordinaire que leur offre le Sommet de l'O.M.C. pour prouver leur leadership au sein des pays émergents** ».

La manœuvre américaine consiste peut-être à flatter des alliés potentiels susceptibles de

contrer l'avancée du Venezuela et de la Bolivie en Amérique latine et celle de la Chine en Asie.

## Les enjeux du Sommet

Au terme de ces « prénégociations » la donne est la suivante :

## ● DANS LES CHAMPS :

Le Brésil s'approprie le rôle de « ferme du monde » ; pratiquement numéro un mondial pour le sucre, le soja, le jus d'orange, la viande et le café et déjà très présent dans les céréales, il exporte environ 30 % de sa production agricole, secteur qui génère un excédent commercial de 34,2 milliards \$.

Souhaitant faire encore mieux, ce chef de file des pays qui militent pour une agriculture mondiale, totalement libéralisée, s'est doté de deux armes redoutables :

– une aide à l'agriculture parmi les plus faibles du monde (3 à 4 % des recettes du secteur) témoigne de son libéralisme.

– des gains de productivité quasiment les plus élevés du monde.

Au passage relevons que l'U.E. « joue le jeu » puisqu'elle absorbe 41 % des exportations agricoles brésiliennes. Faut-il aller plus loin ?

En Inde, l'agriculture compte pour 25 % du PIB et emploie... 600 millions de personnes ! En vertu de quoi sa position est claire : ne pas accepter une règle du jeu dont la conséquence serait le déracinement brutal de millions de paysans.

Pays pauvres : deux théories s'affrontent :

– Pour la Banque mondiale, la libéralisation complète des échanges agricoles, dirigerait plusieurs dizaines de milliards \$ vers les P.V.D. et donc au moins partiellement vers les pays pauvres.

– Plusieurs groupes d'experts internationaux considèrent que seuls l'Argentine, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Nouvelle Zélande et l'Australie capteraient la quasi-totalité de cette manne... On remarquera que ces pays sont « en voie d'un développement » disons très avancé.

L'Afrique demeure un cas particulier en raison des nombreux accords bilatéraux en vigueur avec l'U.E.

## ● DANS LES USINES :

Alors qu'au sein de l'U.E. les droits de douane à l'importation de biens industriels sont en moyenne de 4 %, ceux appliqués aux voitures importées sont de 30 % en Chine, 35 % au Brésil et 60 % en Inde. Sur cette catégorie de produits, il paraît difficile d'être plus libéral, ce qui justifie la position de Bruxelles : nous, pays du Nord, sommes d'accord pour réduire nos subventions agricoles si vous, pays du Sud, abaissez vos taxes sur les produits industriels.

On serait tenté de comprendre la position des P.V.D. qui vise à protéger des industries naissantes ; toutefois, une analyse plus fine fait apparaître qu'en valeur les échanges de biens industriels représentent 75 % du commerce mondial.

70 % des droits de douane générés par ces échanges sont réglés par des P.V.D. qui commercent avec d'autres P.V.D.

Conclusion : une baisse des droits de douanes favoriserait bien sûr les exportations du Nord vers le Sud, mais peut-être également celles « intra Sud ».

Nous disons « peut-être » parce que dans ces pays, le tissu industriel exportateur concerne souvent une activité unique, très spécialisée et donc apte à supporter la concurrence ; ce qui n'est pas le cas des industries adjacentes encore embryonnaires, par exemple le mouliste pour la fonderie.



La tribune du Sommet  
Tout reste à faire

● **DANS LES SERVICES**, la Banque, la grande distribution, l'Assurance : le secteur est pratiquement en panne depuis le lancement du cycle de Doha : 60 % des investissements directs étrangers dans le monde (d'un pays vers l'autre) pour seulement 20 % du commerce mondial !

L'Europe et les États-Unis, où les services sont les seuls créateurs nets d'emplois, déplorent qu'à peine la moitié des membres de l'O.M.C. s'intéressent au sujet en déposant un projet de libéralisation.

L'Inde est l'unique P.V.D. qui fasse preuve de quelque ouverture sur ce dossier... car elle a besoin des visas temporaires de travail pour « exporter » ses ingénieurs vers l'U.E. et les États-Unis.

Comme pour l'agriculture et l'industrie, la mondialisation des services est un concept à manier avec la plus grande prudence parce que :

– un nombre restreint de sociétés multinationales profite de l'occasion pour faire main basse sur l'énergie, les télécommunications, la distribution...

– les règles juridiques et sociales de la directive Bolkenstein (le plombier polonais) ne sont toujours pas définies.

## Cinq jours inutiles

● **Hong Kong, mardi 13 décembre 2005** : à l'intérieur du Palais des Congrès, 6 000 délégués représentent les 149 pays qui adhèrent à l'O.M.C. À l'extérieur des milliers de manifestants brandissent les banderoles des multiples organisations non gouvernementales (O.N.G.) qui militent pour une alternative à la mondialisation selon les règles de l'O.M.C. [...]

Dans les coulisses du palais, de façon beaucoup plus discrète, les lobbies des grands secteurs économiques sont à l'œuvre avec l'efficacité des professionnels de la communication. Les Américains sont les mieux représentés et ils n'hésitent pas à souligner que, pour

leur part, « **il est rare qu'apparaisse un clivage entre les intérêts privés et nationaux** »... version anglo-saxonne du patriotisme économique...

En revanche on ne compte qu'une poignée de représentants français du monde des affaires [...]

● **Mercredi 14 décembre**. Journée marquée par les patrons des principales délégations qui s'accusent mutuellement de bloquer les négociations [...]

● **Jeudi 15 décembre**. L'ambiance devient très morose malgré les bruits en provenance de Bruxelles où les chefs d'État européens débattent du budget de l'Union, qui aurait adopté un calendrier pour éliminer ses subventions agricoles [...]

L'atmosphère s'assombrit lorsqu'un groupe de pays émergents (par l'Inde, le Brésil et l'Argentine) diffuse un projet demandant une proportionnalité entre les négociations agricoles et industrielles [...]

● Au cours de ces trois jours, le brésilien C. Amorim a impressionné l'auditoire tant par sa compétence que par ses qualités de négociateur : très habilement il a utilisé le désaccord entre les États-Unis (qu'il n'a jamais agressé frontalement) et l'U.E. au sujet de laquelle il a eu ces mots terribles « **l'Europe ne dirige pas le monde et doit comprendre que désormais c'est à elle de s'adapter** ».

● **Dimanche 18 décembre 2005** : Les petits bruits venant du Sommet européen ont eu de grandes (!) conséquences à Hong Kong, puisqu'en acceptant d'annuler ses subventions aux exportations agricoles à l'horizon 2013, l'U.E. a (hélas) permis (en apparence) d'éviter le naufrage du Sommet de l'O.M.C.

Pascal Lamy pouvait déclarer : « **Pas de sommeil, beaucoup de café et trop de réunions. Mais cela valait la peine. Nous sommes de nouveau sur les rails ; cet accord même modeste préserve la crédibilité de l'O.M.C.** ».

Dans un communiqué diffusé en soirée, J. Chirac, à qui on ne demandait rien, mais qui a bien sûr tout compris, déclarait : « **L'accord de Hong Kong est favorable à la croissance et à l'emploi en France, en Europe et dans le monde... et finalement les intérêts européens ont été respectés** ».

Sur quoi s'est-on réellement mis d'accord à Hong Kong : sur la date d'une prochaine réunion fixée au 30 avril 2006 à Genève pour définir les modalités d'application de la libéralisation des marchés agricoles et industriels.

## Tout reste à faire

● **AGRICULTURE ou la débâcle européenne** : l'Europe accepte de démanteler d'ici à 2013 ses subventions à l'exportation, soit 2,5 millions d'euros/an, selon un échancier à définir en fonction de ce que décideront :

– les États-Unis sur les aides alimentaires

– le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande sur leurs entre-



Le logo de l'OMC

prises de commercialisation d'État.

Aucun accord sur le niveau des subventions internes et les droits de douane... on verra à Genève...

● **INDUSTRIE** : Juste une simple déclaration d'intention, sachant que :

– l'Europe qui souhaite un plafonnement à 15 % de tous les droits de douane ne sera pas entendue.

– les P.V.D. pourraient conserver des droits de douane élevés.

● **SERVICES** : Possibilité de mettre en place des accords plurilatéraux... également à définir à Genève. Une dizaine de grands P.V.D. demeurent hostiles à toute négociation.

En résumé, tout reste à faire.

## Le «Paquet développement»

Tout est contenu dans la déclaration de P. Mandelson : « **J'ai honte de constater que, hormis l'Europe, les pays les plus riches au sein de l'O.M.C. n'aient pu parcourir le dernier kilomètre pour aider les pays pauvres** ».

En effet, si la proposition européenne « Tout sauf les armes » est entérinée, elle est largement amputée par les restrictions imposées par les États-Unis :

– exclusion des produits textiles en provenance du Bangladesh et du Cambodge.

– pas d'engagement sur les subventions accordées aux producteurs de coton.

En réalité, seul demeure l'engagement européen et américain d'augmenter leur aide au commerce des P.M.A.

Sur un total annuel de 43 milliards d'euros, les aides perçues par l'agriculture européenne se répartissent comme suit :

– subventions à l'exportation : 6 %,

– aides au soutien du marché : 16 %,

– aides directes : 67 %,

– aides au développement durable : 11 %.

## La fête est finie

**Dimanche soir 18 décembre 2005** : La fête est finie, Pascal Lamy tire le rideau : « **Nous sommes arrivés à Hong Kong en ayant parcouru 55 % du chemin pour conclure le cycle de Doha. Nous repartons avec un résultat qui nous mène à 60 %** ».

La route est encore longue, 40 % avant la fin de l'étape... et le temps bien court, avant fin 2006. Nous sommes tentés de dire tant mieux tout en sachant parfaitement que ces fils de Machiavel sont capables de transformer une (heureuse) défaite en (triste) victoire !

En conclusion, nous donnons successivement la parole :



Le logo de l'OMC

► à un expert des échanges mondiaux : « L'Union semble avoir perdu une carte qu'elle jugeait maîtresse pour négocier en position de force sur la question des droits de douane agricoles ».

— au porte parole du Medef : « Le lien établi entre l'évolution des droits de douane agricoles et industriels est porteur d'une crise européenne majeure. Les pays d'Europe du Nord et l'Allemagne qui ont des intérêts industriels importants à faire valoir, risquent de s'affronter avec l'Europe du Sud et la Pologne pour lesquels le dossier agricole est prioritaire ».

— à Christine Lagarde : « En raison de l'environnement politique aux Etats-Unis, l'exécutif américain est très tenté de réformer sa politique de subventions agricoles, le fameux "Farm Bill", parce qu'elle coûte trop cher spécialement en période de forts déficits budgétaires. Donc, le Congrès pourrait entreprendre et accepter une telle réforme sans rien perdre de sa popularité, puisqu'il arguera d'une contrainte extérieure, celle de l'O.M.C. »

On notera la pertinence de cette remarque venue d'un membre du gouvernement français fort habitué à défausser sa responsabilité sur une entité extérieure, Bruxelles par exemple.

La conclusion de la conclusion revient au président de la Commission des Finances du sénat américain : « Sans amélioration substantielle dans les mois à venir, le compromis de Hong Kong prendra autant d'essor qu'un ballon de plomb ».

Le rideau est tombé... Ils vont pouvoir se mettre au travail dans l'ombre feutrée des bureaux de Genève fermés au grand public, où s'écrira une page supplémentaire de cette mondialisation paraît-il inéluctable, peut-être. Œuvre des ténèbres sûrement.

■ Notre ami et collaborateur Henri Letigre est professeur d'économie de l'enseignement public. Il mène à nos côtés depuis plusieurs années le combat souverainiste.

**L'ACTION FRANÇAISE 2000. — Quelle différence faites-vous entre mondialisme et mondialisation ?**

**HENRI LETIGRE.** — La différence entre ces deux termes devient extrêmement ténue aujourd'hui. À l'origine nous pouvions considérer qu'avant l'émergence de la théorie du "fer à cheval", le mondialisme appartenait à l'univers de l'idéologie "gauchiste", la mondialisation à la planète philosophique "droitiste". Le mondialisme désigne dans la pensée marxiste une des facettes de la fin de l'Histoire, stade suprême et ultime du développement de l'espèce humaine. Les nations doivent disparaître au profit de "l'internationale du genre humain". C'est le triomphe de l'universalisme.

Cette idéologie particulièrement active dans les mouvements gauchistes français a servi à former les plus grands dictateurs du XX<sup>e</sup> siècle qui ont bénéficié des enseignements du parti communiste français : Pol Pot, Chou En Lai, Enver Hodja, etc.

La mondialisation est-elle le résultat de la dérive de l'idéologie libérale ? À l'origine, lorsqu'Adam Smith fonde ce courant de pensée, il conçoit la "théorie des avantages absolus". Il démontre ainsi l'intérêt économique que chaque nation aura si elle se spécialise dans le secteur où elle réalise les meilleures performances. Une fois spécialisée, elle devra ensuite échanger, puisque ses forces économiques, concentrées dans ses domaines d'excellence, ne seront plus dispo-

nibles pour s'autosuffire. *La Nature et les causes de la Richesse des Nations*, l'ouvrage fondateur de la pensée libérale, conserve encore une dimension nationale en analysant les choix que doit faire chaque pays pour améliorer le bonheur de ses habitants.

250 ans plus tard, la logique smithienne, bâtie sur l'échange complémentaire entre nations souveraines, a disparu au profit d'une conception qui a pour seul souci le développement des échanges. L'outil chez Smith, l'échange international au service de la recherche du bonheur, est devenu la fin pour les néo-libéraux. Toutes les barrières aux échanges internationaux doivent disparaître. Le libéralisme national des origines rejoint le mondialisme dans sa quête en faveur de la disparition des nations, considérées comme les dernières "rigidités" au plein développement du libre échange.

### "Peopolisation" du débat politique

**A.F. 2000. — Quels sont les principes et les idéaux qui promeuvent l'utopie mondialiste ?**

**H. L.** — Un pacs ! Ou, si vous préférez un mariage contre nature. C'est en fait un pacte civil de solidarité entre deux mouvements politiques qui en principe sont opposés : les socialistes-libéraux d'une part et les libéraux-sociaux d'autre part. Ces deux forces politiques dominantes dans la majorité des États développés ont progressivement convergé et rapproché leurs idéologies au point de se confondre.

Cette confusion qui prend la forme du fer à cheval, pièce sidérurgique dont les deux extrémités tendent à se rapprocher, n'est pas très éloignée de la représentation graphique des assemblées parlementaires à l'inté-

rieur desquelles se concoctent ces alliances dans le dos des peuples.

Ces alliances portent un nom : la pensée unique. Face à leurs échecs respectifs et successifs les deux mouvements ont supprimé tous les risques de remise en cause de leurs grands principes de libre-échange et de disparition des nations en remplaçant leurs anciennes différences

Adam Smith (1723 - 1790)  
Du libre-échange au mondialisme

par des accords transformés en dogmes. Toute critique de ces dogmes s'expose désormais à des poursuites pénales : lois sur l'histoire officielle, interdictions de manifester contre l'avortement, impossibilité de réagir à une O.P.A. hostile d'origine étrangère, condamnation de certaines coalitions gouvernementales, sanctions contre la gestion économique des États jugés trop dépensiers, etc.

Le couple qui promeut cette idéologie totalitaire est représenté par le "bourgeois bohème" à défaut de carpe et de lapin. Tous les principes qu'il cherche à incarner sont confondus dans cette expression. Son idéologie est purement économique : assurer l'expansion infinie de ses intérêts pécuniaires et profiter d'une planète universelle pour "faire le Maroc, la Floride, Venise, le Luberon, etc." C'est une idéologie du déracinement, la suppression de toute forme d'attachement à la terre, la fin des Identités au profit des seuls

intérêts financiers. Le débat politique est ainsi réduit à une "peopolisation" : les lunettes de Chirac, l'amant de madame Sarkozy, l'accouchement de Ségolène Royal, la fille de François Mitterrand, etc. Vivement Dimanche !

### L'Europe, comme laboratoire

**A.F. 2000. — L'Union européenne joue-t-elle un rôle dans l'émergence d'une pensée mondialisée ?**

**H. L.** — Pour installer cette idéologie les nouvelles élites ont besoin de structures qui contraignent les nations à subir leurs principes. En Europe c'est l'Union Européenne qui est chargée de ce travail. Face aux résistances nationales, elle diffuse petit à petit ses principes et ses directives pour que les peuples perdent toutes formes de souveraineté. Sa règle de l'unanimité devient une exception au profit de règles majoritaires qui "contraignent" les "récalcitrants".

La pratique est très subtile. Les gouvernements socialistes-libéraux (ou inversement), qui ne parviennent pas à imposer leurs projets de lois où feignent de s'opposer aux principes du libre échange font endosser aux institutions communautaires les décisions que leur hypocrisie ne peut pas assumer.

L'Union européenne sert enfin de laboratoire expérimental des alliances droite-gauche. Que ce soit au Parlement Européen, à la Commission, au Conseil Européen ou au sein des Conseils des ministres on retrouve toujours ce modèle d'alliance qui favorise l'émergence des références chères à la pensée unique.

Propos recueillis par Pierre LAFARGE

## La vie continue

■ Février 2006, les technocrates de l'O.M.C. sont certainement au travail (avril n'est pas loin !) et nous posons toujours la même question : qu'attendre de ces travaux ? Le commerce mondial est majoritairement réalisé par des sociétés multinationales en perpétuelle recherche du coin de la planète qui offre les plus bas salaires : leurs actionnaires sont généralement des professionnels de l'épargne collective dont l'objectif est un taux de retour sur capital investi, supérieur ou égal à 15 %.

Bien sûr, un tel ratio ne peut être atteint par des entreprises implantées dans des environnements socio-économiques identiques, puisque la concurrence y est équilibrée.

Dans un premier temps, certains effets

de l'économie globalisée, paraissent élever le niveau de vie par l'importation et la mise sur le marché de produits peu chers ; par voie de conséquence, nos entreprises se restructurent. Le mirage se dissipe et la mondialisation est ressentie comme un facteur d'appauvrissement par les classes moyennes et inférieures.

Sur le plan agricole, les instances de l'O.M.C. n'ont pas admis la différence entre les pays en phase de démarrage de leur développement (États africains) et ceux qui, bien que répertoriés dans la catégorie P.V.D. (Brésil, Australie...) sont en passe de rattraper les pays riches.

S'il est normal d'aider les premiers par un commerce libéré de toute entrave, tel que pratiqué par la France, il paraît logique

d'élaborer des règles similaires entre les services, les biens industriels et les produits agricoles échangés avec les seconds.

On peut donc réellement affirmer que l'Europe n'est pas le fauteur de misère dans le monde. À Hong Kong, il aurait fallu mieux expliquer notre politique agricole ; ainsi nous n'aurions pas été seuls sur le banc des accusés.

Le train-train du fonctionnement de l'O.M.C. continue... avec la plainte déposée par l'Argentine, le Canada et les États-Unis contre l'U.E. en mai 2003 concernant les restrictions européennes à l'importation d'O.G.M. appliquées depuis 1999 qui relèveraient du protectionnisme commercial et non du principe de précaution. Le "panel" qui aurait dû rendre son rapport fin 2005,

demande un délai supplémentaire de trois mois en raison de la complexité du dossier.

Le train-train... souvenez-vous, le 15 avril 1994 à Marrakech, les 122 pays membres du G.A.T.T. se préparaient à ratifier le texte final de l'accord conclu à Genève le 15 décembre 1993.

Déjà à cette époque étaient exclus de l'accord : dans l'industrie, l'acier, la construction aéronautique ; dans les services, la banque, les télécommunications, l'assurance....

Confortablement installé dans les bureaux douillots de Genève, le pays légal a tout le temps devant lui... puisqu'en silence le pays réel meurt au quotidien...

Pierre JEANTHON

## Marc Bloch : un héros français

Le 16 juin 1944, dans la région lyonnaise, non loin de Trévoux, un historien et patriote français tombe sous les balles allemandes, fusillé pour faits de résistance. Né le 6 juillet 1886 à Lyon, Marc Bloch est issu d'une vieille fa-

par **Pierre LAFARGE**

ment « Franc-Tireur », jusqu'à son arrestation par la Gestapo le 8 mars 1944.

**Médiéviste distingué, fondateur de l'école historique des Annales, Marc Bloch était également un authentique patriote, combattant des deux conflits mondiaux.**

mille juive alsacienne. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, il est mobilisé en 1914 comme sergent d'infanterie. Il gagna au front ses galons de capitaine, la Légion d'honneur, la Croix de guerre et quatre citations. De 1919 à 1936, il enseigne l'histoire médiévale à la faculté de Strasbourg, redevenue française. Il est ensuite nommé professeur à la Sorbonne.

En 1939 Marc Bloch est de nouveau mobilisé, sur sa demande, malgré son âge et ses six enfants. Il prend part à la campagne de Flandres comme capitaine d'état-major, parvient à s'échapper de la poche de Dunkerque et à regagner, via l'Angleterre, Cherbourg puis Rennes, où son esprit d'initiative lui évite la captivité. Il enseigne alors à Clermont-Ferrand (où s'est repliée l'université de Strasbourg) puis à Montpellier jusqu'à l'invasion de la zone libre par les Allemands. Marc Bloch bascule alors dans la clandestinité, au sein du mouve-

### Continuité de l'histoire de France

Républicain patriote, il écrivait, dans *L'Étrange défaite*, au lendemain de la débâcle de juin 1940 : « Il est deux catégories de Français qui ne comprendront jamais l'histoire de France, ceux qui refusent de vibrer au souvenir du sacre de Reims, ceux qui lisent sans émotion le récit de la fête de la Fédération. Peu importe l'orientation présente de leurs préférences. Leur imperméabilité aux plus beaux jaillissements de l'enthousiasme collectif suffit à les condamner. »



Marc Bloch (1886 - 1984)

Des lignes qui font inévitablement penser au Péguy de *L'Argent, suite*, celui qui voulait assumer la continuité de l'histoire de France : « La République une et indivisible, c'est notre royaume de France ». Une ligne aujourd'hui défendue par Max Gallo (1).

En 1943, alors que l'action du comte de Paris en Algérie pose la question de la nature du régime à naître, Marc Bloch revient sur la raison – toute psychologique – de son républicanisme : il pense – à tort selon nous – que les mentalités françaises sont irrémédiablement devenues républicaines et que l'on ne saurait sans dangers aller contre cette tournure d'esprit. Il sacrifie donc malheureusement une réflexion sur les institutions à la psychologie.

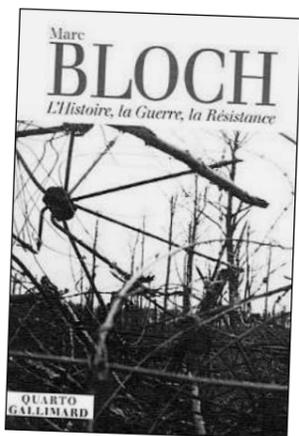
### Moyen Âge

Marc Bloch fut, nous l'avons dit, un médiéviste de tout premier ordre. Outre sa thèse (*Rois et serfs, un chapitre d'histoire capétienne*), il nous a laissé, avec les *Rois thaumaturges* (1924), une contribution essentielle à la compréhension du caractère sacré de la monarchie. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, en effet, les rois de France et d'Angleterre touchent régulièrement les écrouelles (résultat de l'infection des ganglions du cou par la tuberculose) dès lors qu'ils ont été sacrés. La pratique ne prit fin qu'en 1714 au Royaume-Uni et seulement avec le sacre de Charles X en 1824 en France.

Quinze ans après les *Rois thaumaturges*, Marc Bloch entraîna à nouveau ses lecteurs dans une exploration des méandres médiévaux, du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, avec *La Société féodale* (1939). Dans cet ouvrage, il insiste sur le caractère fondateur de cette société en Occident : « Si dur aux petits qu'ait été ce régime, il a véritablement légué à nos civilisations quelques choses dont nous souhaitons vivre. » Ce legs, c'était le fleurissement des contre-pouvoirs bourgeois et aristocratiques qui rendait le pouvoir des monarques d'alors si supportable.

### École des Annales

Parallèlement à ses travaux de recherches, et d'une certaine façon à travers eux, Marc Bloch renouvela profondément la science historique. Il avait fait sien le postulat de Fustel de Coulanges : « L'histoire n'est pas l'accumulation des événements de toute nature qui se sont produits dans le passé. Elle est la science des sociétés humaines. » Pour Marc Bloch, l'histoire se définit comme « la science des hommes dans le temps ». Avec Lucien Febvre (1878-1956), il fut donc à l'origine en 1929 de la revue qui allait donner naissance à l'École des Annales. Dans cette mouvance novatrice devaient s'illustrer, outre Fernand Braudel (1902-1986) avec *La Méditerranée et l'identité de la France*, le royaliste maurassien Philippe Ariès (1914-1984), auteur notamment de *La mort en Occident*. Ce mouvement d'historiens devait privilégier le temps long et, marqué qu'il était par la sociologie, inventer et développer l'histoire des mentalités.



On ne saurait faire l'impasse sur les œuvres de Marc Bloch. Elles méritent, tout comme celles de Braudel ou d'Ariès, de côtoyer dans nos bibliothèques les volumes de Jacques Bainville et Pierre Gaxotte. Elles participent pleinement à la plus longue mémoire française.

\* **Marc Bloch** : *L'histoire, la guerre, la résistance*, Éd. Gallimard Quarto, 1176 p., 28 euros.

(1) **Max Gallo** : *Fier d'être français*, Éd. Fayard.

## La médecine moderne est née sous Louis XIV

Vivrez quelques heures

par **Michel FROMENTOUX**

Puis voici les maladies : les fièvres, les épidémies de peste, la goutte chaude ou froide, l'apoplexie, etc.

Le lecteur est alors plongé dans un univers de purgatifs, de lavements, de clystères... La pratique la plus courante était la saignée. Pourquoi ? Parce qu'elle attirait les humeurs et, disait la Faculté, « plus on tire d'eau d'un puits, plus il en revient de bonne ; plus la nourrice est tétée par l'enfant, plus elle a de lait ; le semblable est du sang et de la saignée »...

Le lecteur est alors plongé dans un univers de purgatifs, de lavements, de clystères... La pratique la plus courante était la saignée. Pourquoi ? Parce qu'elle attirait les humeurs et, disait la Faculté, « plus on tire d'eau d'un puits, plus il en revient de bonne ; plus la nourrice est tétée par l'enfant, plus elle a de lait ; le semblable est du sang et de la saignée »...

### Derrière les Diafoirus

On rencontre ceux qui étaient habilités à pratiquer la saignée : les chirurgiens, alors inséparables des barbiers. Puis viennent les sages-femmes (parfois poursuivies pour avortements...), les apothicaires avec leurs comptes respirant souvent la friponnerie, puis les empiriques et les charlatans et autres arracheurs de dents (comme celui du Pont-Neuf qui arrachait les plus dures d'un coup d'épée...), puis aussi les occultistes et leurs tisanes à base de plantes, qui avaient d'autant plus de succès que les médecins étaient rares...et chers.

On pénètre aussi dans les hôpitaux, comme l'Hôtel-Dieu de Paris, on accompagne Madame de Sévigné dans une cure thermale à Vichy, on entre à la Cour et chez les Grands. On apprend que Louis XIV (qui n'aimait pas les médecins) était d'une santé très fragile que son appétit effréné venait encore compliquer jusqu'à ses derniers instants décrits avec grande précision...

Derrière cette réalité souvent colorée mais assez médiocre de la médecine du temps, Aimé Richardt voit toutefois poindre la médecine moderne avec l'enseignement de Dionis (aidé par le Roi), avec Nicolas Lémery, père de la chimie moderne, et avec les progrès de la biologie et de la physiologie. Une fois de plus on s'aperçoit que les progrès que l'histoire officielle attribue au « génie » du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été engendrés sous et avec l'appui de Louis XIV, dans ce domaine comme en bien d'autres, en avance sur son temps ! C'est la grande leçon de cet ouvrage.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle devait en effet s'arroger le monopole du progrès qu'il associait à l'idée de bonheur. Ce fut surtout pour interpréter la rupture cartésienne avec le dogmatisme comme le droit pour la pensée de ne plus se référer à rien de transcendant. Trois siècles plus tard, on se soigne mieux que jadis, mais, outre que les charlatans sont toujours là avec leurs poudres-miracles, la société qui trafique ses embryons est-elle plus que l'ancienne éloignée de la barbarie ?

(1) **Aimé Richardt** : *Les médecins du Grand Siècle. Préface de Philippe Vichard, de l'Académie nationale de médecine. Éd. François-Xavier de Guibert, 250 p., 24 euros.*

### NOTE DE LECTURE

#### Philippe Maxence LE MONDE DE NARNIA DÉCRYPTÉ

■ Dernier film des studios Disney, *Le Monde de Narnia* est une adaptation des sept *Chroniques de Narnia* (1950-1956) de C. S. Lewis. Né en 1898 à Belfast, professeur de littérature à Oxford, C.S. Lewis s'est progressivement converti au christianisme. Ses livres de littérature fantastique sont ainsi imprégnés de mythes chrétiens (la création, le sacrifice...), que le film souligne particulièrement. C'est cet univers et son auteur que Philippe Maxence nous invite à découvrir dans son dernier ouvrage. Un monde et une démarche que l'on peut sans difficulté rapprocher du *Seigneur des anneaux* de Tolkien.

P.L.

\* **Presses de la Renaissance**, 288 pages, 18 euros.

## Sophie Rostopchine sur petit écran

■ Auteur de dizaine d'ouvrages délicieux pour les enfants, la Comtesse de Ségur a fort peu été adaptée au cinéma, si on excepte *Les malheurs de Sophie*, réalisation en 1947 de Jacqueline Audry et en 1980 de Jean-Claude Brialy. Heureusement, le Théâtre de la Jeunesse de Claude Santelli, au début des années soixante, permit aux télé-spectateurs en herbe de l'époque de découvrir quelques histoires tout à la fois morales et amusantes : *L'AUBERGE DE L'ANGE GARDIEN* en 1962, que suivit *LE GÉNÉRAL DOURAKINE* l'année suivante, donnèrent un visage au zouave Moutier, aux jeunes Paul et Jacques et bien sûr au général russe interprété par Michel Galabru, le méchant aubergiste concurrent des deux soeurs de l'Ange gardien étant campé par Jacques Dufilho.

C'est à Noël 1967 que le Théâtre de la Jeunesse proposa *LES DEUX NIGAUDS*, aimable satire de deux adolescents provinciaux, Innocent et Simplicie, voulant vivre à Paris. La réalité de la vie urbaine les fera vite changer d'avis. Denise Gence joue à merveille la tante autoritaire mais au grand coeur.

Si vos enfants n'ont pas encore les ouvrages de la Comtesse de Ségur, offrez-leur ces DVD et soyez assurés qu'ils se précipiteront ensuite à la bibliothèque municipale ou chez le libraire le plus proche, ce qui vous permettra également de vous replonger dans ces classiques de votre enfance.

Renaud DOURGES

Références :

- L'auberge de l'ange gardien \*
- Le général Dourakine \*
- Les deux nigauds \*
- \* Distribution KoSa Films Vidéo

## Écho parisien

■ À l'initiative de la Société littéraire et artistique du VII<sup>e</sup> arrondissement, de son maire M. Michel Dumont et de nos amis M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Kraft, une très intéressante conférence a été donnée récemment sur Ferdinand de Lesseps par Ghislain de Diesbach.

Orfèvre en la matière puisqu'il a visité les sites de Suez et d'Ismaïlia et a fait paraître il y a peu une passionnante biographie de Ferdinand de Lesseps (1), l'orateur nous a charmés par sa profonde connaissance du caractère de Lesseps plus encore que par le récit de ses réalisations. Cette causerie, truffée d'anecdotes plus amusantes les unes que les autres, nous fit passer un très agréable moment et nous permit de décoller de notre triste aujourd'hui vers les rivages du Nil Bleu, de réaliser aussi que l'être, assez exceptionnel qu'était Ferdinand de Lesseps a œuvré sans relâche pour la grandeur de la France, que ce soit sous les étendards fleurdelisés ou les drapeaux tricolores.

M.B.

(1) Ghislain de Diesbach : Ferdinand de Lesseps. l'aventure prodigieuse du canal de Suez, Ed. Perrin.

## POUR LUCRÈCE de Jean Giraudoux

■ Voici une pièce oubliée, un peu trop vite peut-être mais dont le décalage certain d'avec notre époque de confusion extrême est peut-être le signe annonciateur d'un renouveau. Un printemps de l'esprit qui se fait longuement attendre à l'époque où France Culture, expression publique du ghetto étatique, programme l'ordre moral sous Vichy : « Homosexualité, prostitution, avortement, Vichy n'avait rien oublié... ». De là à en déduire que l'ordre moral actuel fait de cet exaltant triptyque sa devise et son projet de vie sociale, il n'y a qu'un petit pas, vite franchi...



Giraudoux, lui, nous emmène à Aix-en-Provence, en 1930. Les rues y sont encore propres, la vie légère et les femmes en général le sont également, juste assez pour que la terre tourne rond sans rien ajouter de plus sous le soleil de Provence. Mais voilà, L'épouse du procureur se pique d'un sens de la vertu suranné et elle est vraiment too much ! La comédie tourne alors vite au drame pour s'achever in fine, en tragédie.

Pour *Lucrèce s'inscrit ainsi dans un théâtre qui avec Claudel, Montherlant, Bernanos jette ses derniers feux avant la grande éclipse de la pensée qui caractérisera l'après-guerre, à quelques notables exceptions près telles Anouilh, Éric Emmanuel Schmitt...*

Pièce assez étonnante donc, aujourd'hui et peut-être incompréhensible à la jeune génération pour laquelle la notion de force morale est devenue étrange, pour ne pas dire étrangère, et le mot de "vertu" rayé du vocabulaire et des programmes scolaires. Rétrospectivement la pièce de Giraudoux écrite entre deux guerres mondiales, dans une France à demi dévorée par les criquets pèlerins de la finance véreuse, celle la "banquière" Marthe Hanau et autres Stavisky, fait penser à la restauration néogothique de Violet Le Duc d'une Notre-Dame, ex-carrière de pierre vendue à l'encan par nos révolutionnaires éclairés.

La reconstruction d'un ordre moral, au sens cosmique du terme, sera pour nous, si Dieu le veut, le grand chantier de ce siècle. Un grand merci donc à Jean-Claude Lande et à Jean Martinez d'avoir pris l'initiative de monter une pièce de théâtre et d'anthologie qui donne toute la mesure de la dérive intellectuelle et morale du temps présent tout en donnant à voir un agréable divertissement de l'esprit.

Léon CAMUS

\* Théâtre 14 Jean-Marie Serreau. 20 av. Marc Sangnier. Métro Porte de Vanves. 01.45.45.49.77.

## L'exil d'un légitimiste autrichien

Qui n'a pas vibré à la lecture de **Pierre LAFARGE** de l'idéalisme : « Luther mène tout droit à Hitler

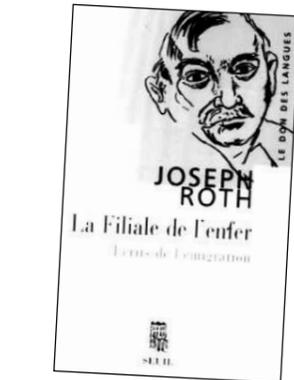
et à Rosenberg en passant par Frédéric II, Bismarck, l'empereur Guillaume et Ludendorff. » Roth s'en prend également volontiers au désordre créé par la Révolution française : « La grande Révolution française et le libéralisme ont fait perdre la tête à notre monde insensé. »

La Marche de Radetzky n'aura jamais la moindre idée de ce que fut l'empire des Habsbourg aux derniers temps de la double monarchie. Né en 1894 dans une famille juive de Galicie, son auteur, le journaliste Joseph Roth, émigra à Paris en 1933, date d'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne, persuadé que l'Anschluss n'était plus qu'une question de mois (elle survint comme on le sait en 1938). On vient de rééditer les articles qu'il écrivit pour des revues en langue allemande de Paris et notamment pour l'organe légitimiste fidèle aux Habsbourg, *Die Österreichische Post*.

Ces articles fiévreux, tout entiers consacrés à une radicale critique traditionaliste du nazisme, Joseph Roth les a bien souvent tracés sur les tables du Tournon, à quelques mètres du Palais du Luxembourg, à l'endroit même où il s'effondrerait définitivement au printemps 1939, brisé par l'angoisse et l'alcool.

## Face à l'Anschluss

L'auteur de la *Crypte des capucins* se définissait lui-même comme « monarchiste autrichien », « conservateur » et « ennemi juré de tout gouvernement présidé par un tapissier ». Pour lui, comme pour Maurras, le nazisme était avant tout un phénomène allemand, ultime avatar du protestantisme et



Nostalgique de l'ordre ancien, critique du phénomène totalitaire, Joseph Roth est accablé par l'exil et la succession de malheurs ayant frappé sa patrie depuis 1918. Conscient de son impuissance à pouvoir conjurer le sort qui s'abat sur l'Europe, il refuse néanmoins, par ces écrits, de céder à l'indifférence générale. Un témoignage lucide et sincère à découvrir sur la montée des périls en Europe dans les années 1930.

\* Joseph Roth : La Filiale de l'enfer. Écrits de l'émigration, Éd. du Seuil, 160 p., 17 euros.

## Le Sénat accueille la collection Phillips

■ On peut avoir visité à plusieurs reprises la capitale fédérale américaine, croire en connaître tous les musées et galeries et être passé à côté d'une des plus précieuses collections qui soit. Aussi faudra-t-il attendre que la Phillips Collection traverse l'Atlantique pour venir jusqu'à nous.

L'engouement pour la peinture de la famille Phillips, riches industriels de Pittsburg, installés à Washington, remonte à la Première Guerre mondiale. Les deux frères, James et Duncan, rencontrent à Paris le marchand d'art Paul Durand-Ruel et expriment à leur père le désir de créer une collection. Ce n'est vraiment qu'en 1918, après la mort de son père et de son frère James, que Duncan et sa mère créent la *Phillips Memorial Art collection*, dont le nom, mais non le projet, sera modifié à plusieurs reprises. Ils désirent « un petit musée intimiste montrant ce qu'il y a de mieux dans l'art mondial... mais aussi un laboratoire où des artistes vivants... puissent montrer le résultat de leurs recherches et de leurs aventures esthétiques ».

Cette même année, Duncan Phillips acquiert son premier Chardin *La Coupe de prunes*, (circa 1728). Son mariage avec une jeune artiste en 1921 est un atout de plus, les deux époux étant aussi amateurs l'un que l'autre.

C'est ainsi qu'en 1923, Duncan et Marjorie achètent chez Durand-Ruel le *Déjeuner des Canotiers* de Renoir et l'exposent aussitôt dans leur galerie. Il ne faut pas manquer d'honorer, nous aussi, la visite temporaire de ce chef-d'œuvre offert aux regards éblouis du public français. La splendeur de l'été finissant rayonne de cette toile : nappe blanche et verres demi pleins étincelant, raisins violets débordant des corbeilles, filles jolies en chapeaux de paille, garçons en canotiers, prêts à bondir dans les barques, les uns encore attablés, les autres en conversation ; il y a dans l'air du plaisir et de l'amourette, cela se devine aux yeux brillants, aux joues roses, aux mèches gra-



Déjeuner des Canotiers de Renoir

cieusement déroulées... Ce tableau diffuse une telle joie de vivre, de sensualité ingénue, qu'il illumine la salle. On ne voit plus que lui.

Tout est à voir. Cependant, l'éclectisme des Phillips allant du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, on ne peut que décerner un "petite étoile" aux préférés. De salle en salle, plusieurs Manet dont le *Ballet espagnol* ; des Daumier, dont *L'Émeute* (1848), la *Petite baigneuse* d'Ingres, ravissante, jusqu'à son turban, des Cézanne, des Van Gogh, un Corot : *Vue de Rome, depuis les jardins Farnèse*, dorée par la lumière du couchant ; *La Toilette* de Picasso (1901, période bleue), un *Jardin à Louveciennes, effet de neige* de Sis-

ley, mais il y a aussi Dufy : *L'atelier de l'impasse de Guelma* (1935), une sculpture de Giacometti : *Grande tête* (1960), encore deux Vuillard et des Pierre Bonnard, surtout *Soleil d'avril* (1921). De beaux Matisse, bien sûr, et des Braque. Cela nous mène jusqu'à Kandinsky, Nicolas de Staël, Francis Bacon et un Américain Clyfford Still. J'omets encore Paul Klee et Roger de La Fresnaye.

En une soixantaine de toiles, sélectionnées avec un goût parfait, Phillips nous offre un regard sur cent ans de peinture mondiale. Une ambition très accomplie.

Monique BEAUMONT

\* Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris VI<sup>e</sup> Tél : 01 39 50 75 85. Réserv. : 08 92 68 40 94. Jusqu'au 26 mars 2006.

ERRATUM : sur numéro 2694 rubrique Théâtre page 12. Mille excuses : un mot sauté a, hélas, rendu la phrase incompréhensible : en 3<sup>e</sup> colonne, ligne 24, au lieu de "charmuse ou et.." il faut lire "charmuse ou Erinnye".

M..B.

# Fantasmagories, diableries et rêveries

Aime-t-on, même devenu adulte, jouer à se faire peur ? Sans doute puisque le fantastique, littéraire ou cinématographique, trouve, depuis toujours, des amateurs. Le genre a ses grands maîtres et ses gagne-petit, ses chefs d'œuvre et ses ratages. Sous toutes ses formes, il en dit long sur les angoisses et les fantasmes d'une époque.

## Régal pour petits et grands

Les contes et légendes traditionnels en constituent l'apport primitif et populaire, tel qu'il se forma en des temps très anciens, se transmet de génération en génération, avant de faire l'objet, au tournant des XIXe et XXe siècles, d'une collecte organisée par des ethnographes et des folkloristes qui redoutaient de le voir disparaître avec la fin des civilisations orales des paysanneries. Ils firent bien, même si cette fixation dans l'écrit signifiait, en effet, la fin du genre.

Depuis plusieurs années, Dominique Besançon publie des anthologies thématiques de ces récits empruntés aux traditions du monde entier, en faisant toutefois la part belle, choix normal d'une maison d'édition bretonne, au légendaire celtique. L'un des derniers volumes parus de la série recense *gnomes, lutins et korrigans*, poulpiquets, farfadets, nains, trolls, lepenstrauns, et autres djinns, tous héritiers de très anciennes divinités mineures des panthéons païens.

Bons ou méchants, ces petits êtres ont survécu à deux mille ans de christianisation et le temps n'est pas si éloigné où l'on croyait encore communément, en maintes régions d'Europe, à l'existence de ces esprits tutélaires, protecteurs du foyer, défenseurs de la nature et gardiens des trésors enfouis. Collectés par les plus grands spécialistes du genre, Le Braz, Seignolle, Sand, Dickens, Andersen, Stevenson ou Scott, ces contes, où l'on note avec étonnement d'étranges contaminations des versions, en dépit de l'éloignement de leur zone d'origine, tour à tour riantes ou terrifiantes, sont toujours un régale pour les petits et les grands.

## Fin de siècle

Mathias Villiers de l'Isle-Adam appartenait à la branche bretonne de sa famille, et il convient de ne pas perdre ce détail de vue en relisant ses *Contes cruels* ; ses satires au vitriol de la France des années 1860-1880, dont l'embourgeoisement triomphant heurtait les idéaux chevaleresques de ce feudataire sans fief plus prompt à se reconnaître dans les colères de la Commune, ont moins marqué les lecteurs que les nouvelles fantastiques qui ponctuent son plus célèbre ouvrage. Et sans doute est-ce justice puisque ce sont ces textes-là qui lui valurent, à titre posthume, les louanges de Huysmans, de Bloy et de Gourmont.

Villiers, mort dans la pire misère, s'inscrit désormais parmi les classiques. Décadent, sublime, terriblement fin de siècle, usant d'une langue précieuse jusqu'à l'absurde, au point d'en être parfois incompréhensible, il cisèle cependant d'extraordinaires bijoux obscurs ou rougeoyants, d'une redoutable efficacité. Il est diverses façons d'aborder cet ouvrage, en apparence fait de bric et de broc, mais en vérité d'une parfaite cohésion interne. La meilleure étant, certes, de le lire dans son intégralité, pour retrouver le fil qui noue entre eux des textes aussi disparates que *L'affichage céleste*, *Les demoiselles de Bienfilâtre*, *Le convive des dernières fêtes*, *L'intersigne*, où Villiers, se dépouillant de tout artifice littéraire, se livre soudain tout entier.



Il en existe une édition de poche, dans la collection *les clés de l'œuvre*, avec ce qu'il faut de notes, de commentaires et d'études adjacentes, ainsi que de renvois à des œuvres antérieures que Villiers pouvait connaître. Pour dix francs, une autre collection de poche présente, sous le titre *Vera et autres contes cruels*, une version abrégée, intelligemment commentée, mais subjective dans le choix des nouvelles. La démarche de la série scolaire *Etonnants classiques*, paraîtra plus cohérente, qui retient seulement les textes fantastiques, mais avec ce défaut d'être destinée à des adolescents au vocabulaire pauvre, entraînant une surcharge de notes explicatives, pas toujours utiles cependant car qui, aujourd'hui, comprend spontanément, en entendant parler d'un homme « flave et smynthien », qu'il a les cheveux blonds et bouclés ?

## Malédiction familiale

Le ressort du fantastique est l'intrusion dans le quotidien d'événements inexplicables paraissant relever du surnaturel, et qui, selon l'humeur de l'auteur, trouveront ou pas une justification rationnelle. En cela, l'unique ouvrage laissé par Maurice Brillaud, *La compagnie ensorcelée*, ressort incontestablement à ce genre littéraire. À deux détails près.

Maurice Brillaud parlait de faits dont il avait probablement été témoin et qui l'avaient marqué de manière indélébile, et en les narrant, il poursuivait une visée apologé-

par  
**Anne BERNET**

tique destinée à confondre l'incroyance grandissante. De quoi s'agissait-il ? D'un cas de possession, incontestable, qui, vers 1920, au Maroc, avait frappé un jeune officier français. Cette possession présentait des caractères particuliers : elle était contagieuse, car, à travers le capitaine de Baude, c'était toute sa troupe, au demeurant composée de « Joyeux », que leur passé prédisposait à l'emprise démoniaque, qui tombait chaque jour davantage sous la coupe de l'Autre ; et le capitaine de Baude n'était lui-même que l'ultime victime d'une malédiction familiale qui poursuivait les siens depuis 1785.

L'histoire, dans l'Ouest comme au Maroc, paraît avoir été connue des autorités religieuses et militaires, et s'appuyait sur des témoignages fiables. Il n'était évidemment pas question, par respect envers ses protagonistes, de la relater telle quelle, et le déguisement des lieux et des personnes sous de faux noms contraignait à intituler roman un ouvrage d'un incontestable sérieux. Yves Chiron, et il a bien fait, a exhumé ce texte, inachevé, car Maurice Brillaud mourut en 1950 sans avoir rédigé les derniers chapitres, mais laissant un synopsis assez détaillé pour connaître la raison et le dénouement de tout cela. En dépit de la frustration légitime qu'en éprouve le lecteur, il reste un livre d'une construction brillante, d'un style impeccable, d'une profondeur spirituelle indéniable.

## Objet maléfique

Frédéric Dard, quand, dans sa prime jeunesse, il signait encore ses ouvrages de divers pseudonymes, publia sous le nom de Frédéric Charles un bref roman, *La main morte*, qui n'était pas sans rappeler quelques grands clas-



siques du fantastique. L'objet maléfique, en l'occurrence une main coupée soupçonnée d'intentions meurtrières, n'est-il pas un archétype du récit d'épouvante ?

Dard semblait s'y tenir, avec son jeune graphiste tombé amoureux d'une main de cire, incontestablement féminine, bel objet mystérieux qui ne tardait pas à transformer son existence en un cauchemar semé de cadavres. Avait-il sans le vouloir introduit chez lui le fantôme d'une espionne hongroise fusillée

en 1917 ? Faute de pouvoir le prouver, il se retrouverait dans l'inconfortable position de suspect numéro 1 d'une série de meurtres... Au final, Dard optait pour une explication rationnelle, si tant est que la transmission de pensée puisse passer pour telle, mais prouvait déjà une parfaite maîtrise des ficelles du métier d'écrivain populaire, en ces années cinquante où nul n'osait encore manquer aux convenances sociales et littéraires.

## Succès populaires

C'est vers le même temps que Louis Pauwels et Guy Breton commencèrent à s'intéresser à diverses questions énigmatiques ou étranges, auxquelles, afin de séduire un public en mal de sensations fortes, ils attribuaient des causes ésotériques ou surnaturelles, qu'ils n'hésitaient pas à justifier à grand renfort d'explications à prétentions scientifiques en général abracadabrantes. Ces séries connurent un immense succès populaire et les volumes se multipliaient sous des titres alléchants : *Des fantômes parmi nous*, *Faits insolites et inexplicables*, *Les grands illuminés*, *Des êtres venus d'ailleurs*, *Les grands mystères*, *Présences invisibles*, *Étranges faits divers*...

Ces derniers reparaissent en Omnibus sous l'appellation générique *Histoires magiques de l'Histoire de France*. Le pire y côtoie le meilleur dans un aimable péle-mêle. Certains faits historiques incontestables sont présentés de manière à leur donner une apparence trompeuse, en évitant soigneusement

l'hypothèse la plus plausible mais la moins incompréhensible. C'est le cas de la Bête du Gévaudan, les auteurs s'accrochant contre tout bon sens à l'existence d'une créature inconnue, possibilité réfutée par tous les zoologues, et refusant de prendre en compte l'association, trop plausible, d'un tueur en série et de son chien-loup. Le cas aussi de Rose Tamisier, fausse visionnaire provençale, présentée ici comme une authentique mystique persécutée par l'Église. Dans ce fatras, pourtant, surgissent quelques anecdotes d'une parfaite crédibilité, et d'une orthodoxie incontestable, et quelques historiettes amusantes oubliées. Pour peu que vous sachiez faire preuve d'un minimum d'esprit critique, la lecture s'avère distrayante au possible.

\* **Collectif** : *Gnomes, lutins et korrigans, Terre de Brume, 74 rue de Paris, 35000 Rennes. 240 p., prix non communiqué.*

\* **Mathias Villiers de l'Isle-Adam** : - *Contes cruels, Presses Pocket. 410 p. prix non communiqué* ; - *Vera et autres contes cruels, Le livre de poche. 92 p., 1,50 euros (9,84 F)* ;

- *Vera et autres nouvelles fantastiques, Garnier-Flammarion. 126 p., 2,90 euros.*

\* **Maurice Brillaud** : *La compagnie ensorcelée, Éditions Nivoit. 340 p., 22 euros (144, 31 F).*

\* **Frédéric Charles** : *La main morte, Fayard. 177 p., 14 euros (91,83 F).*

\* **Guy Breton et Louis Pauwels** : *Histoires magiques de l'Histoire de France, Omnibus-Presses de la Cité. 890 p., 20,58 euros (135 F).*

## LUS AUSSI

### ● Édouard Brasey : *LES LOUPS DE LA PLEINE LUNE*

Un jeune homme perdu dans les bois est recueilli par la belle et mystérieuse châtelaine d'un domaine étrange où règne un silencieux vieillard et qu'entourent des hordes de loups. Bien qu'il ne tarde pas à découvrir la vérité sur cet endroit maudit, il est incapable de se déprendre de ses charmes.

Spécialiste du fantastique, Brasey l'utilise ici au mieux pour donner un roman sur fond de maléfices et d'hommes-fauves voués au diable. La forte connotation satanique du récit, et son érotisme, en font cependant un livre à ne pas laisser entre toutes les mains.

\* *Le pré aux clercs. 270 p. 15 euros (98,39 F).*

### ● Jean-Paul Bourre : *VILLIERS DE L'ISLE-ADAM*

Ce n'est pas une biographie, mais une série de réflexions personnelles sur l'œuvre, la personnalité, l'influence de Villiers, que propose ici Jean-Paul Bourre, donnant, selon son habitude, une place prépondérante à ses propres sentiments. Un essai aux accents très personnels, non dénué d'intérêt.

\* *Les Belles Lettres. 190 p. 14 euros (91,83 F).*

### ● Jacques Goimard : *CRITIQUE DU MERVEILLEUX ET DE LA FANTASY*

Spécialiste des paralittératures, Goimard reprend ici en les structurant les articles qu'il a consacrés à la fantasy, héritière du conte de fées et de la chanson de geste, genre illustré par Tolkien mais qui stagne, d'ordinaire, à des niveaux infiniment moins brillants. En dépit des pénibles partis-pris gauchistes et anti-chrétiens de l'auteur, l'on ne peut nier sa profonde connaissance du sujet. Ses chapitres consacrés à Rice Burroughs, Marion Zimmer Bradley, aux aventures de Flash Gordon et aux divers avatars cinématographiques du genre seront utiles à tous ceux qu'intéressent ces questions.

\* *Presses Pocket. 765 p. prix non communiqué.*

# Excuses pour un souper

Cette soirée où **Jean-Baptiste MORVAN** et quelques autres dans un ensemble paré de vocable, en somme assez rébarbatif d'œcuménique.

## Une phrase de Mauriac

Par un curieux retour des choses c'est à des formulations traditionnellement acceptées dans les structures chrétiennes que l'on réservait un accueil sceptique et méfiant. D'aucuns se réjouissaient, discrètement ou non, de voir Mauriac écrire à propos de la canonisation du pape Pie X : « **Ce saint n'est pas de ma paroisse !** ». Pour ma part, j'avouerais que nombre de personnages considérés comme des modèles de foi et de diverses vertus « ne sont pas de ma paroisse » – sans que cela puisse enlever le moindre part à leurs mérites ! Mais quant à accepter quelque familiarité cordiale avec les tenants d'autres religions, je crois que j'y regarderais à deux fois. Et pour l'instant du moins, je persiste dans ma conviction que les bouddhistes me cassent les pieds, que l'islam édulcoré, avec les salamalecs pour tasses de thé, m'apparaît comme essentiellement en désaccord même sur les définitions des vertus profondes de l'humanité.

**La logique de Zadig apparaît aujourd'hui hâtive et simpliste conduisant à une civilisation avec des religions diverses.**

Rouvrant mes vieux livres, j'ai retrouvé une autre compagnie bigarrée dans Zadig de Voltaire. Et j'imagine que je suis convié aux agapes fraternelles qui réunissent l'Égyptien, l'Indien Gangaride, le Chinois, le Grec et le Celte. Peut-être leur conversation m'offrirait-elle encore quelque divertissement, comme au temps de ma jeunesse. Il n'est point défendu d'y rêver...

Mais finalement j'y suis résolu : je vais écrire un mot à Zadig pour m'excuser de ne pas prendre part au souper. Jadis je m'esbaudissais en écoutant les comiques propos des assistants exposant leurs théologies respectives. Et peu s'en fallait qu'avec la chaleur communicative des banquets, je n'en vienne à admettre une réconfortante parenté spirituelle de ces peuples divers. Mais aujourd'hui la logique de Zadig me paraît hâtive et simpliste, et je découvre de grandes difficultés à admettre une conciliation entre ces religions diverses. Même au sein des Églises chrétiennes, il apparut longtemps qu'on n'eût point hésité à unir le Poisson Oannès, le Bœuf Apis

# « Des devoirs de ceux qui exercent une puissance souveraine »

■ « Or, tous les devoirs de ceux qui gouvernent sont compris dans cette seule maxime, que le salut du peuple doit être la loi suprême ; car encore que ceux qui exercent la souveraine puissance parmi les peuples, ne puissent pas être soumis aux lois qui sont, à proprement parler, la volonté de plusieurs personnes ; parce que c'est une chose contradictoire que d'être souverain, et néanmoins soumis à autrui, c'est pourtant de leur devoir d'écouter la droite raison, et d'obéir toujours le plus qu'ils peuvent à la loi de nature, que je ne sépare point de la morale et de la divine. Et d'autant que les États ont été établis pour le bien de la paix et qu'on recherche la paix pour y trouver la conserva-

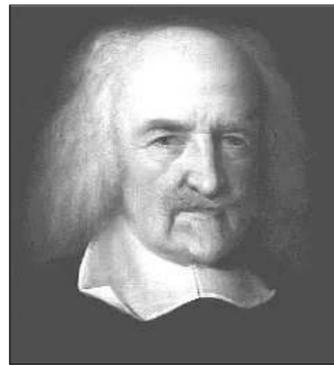
tion de la vie en tous ses avantages, le prince qui se servirait de son autorité à autre fin que pour le salut de son peuple, contreviendrait aux maximes de la tranquillité publique, c'est-à-dire à la loi de nature fondamentale. Or, comme cette considération du salut du peuple, ou du bien public, leur dicte la loi par laquelle les princes connaissent leur devoir, aussi elle leur enseigne un art en la pratique duquel ils trouvent les premiers leur compte ; car la puissance des sujets est celle de l'État et par conséquent de celui qui gouverne. »

Thomas HOBBS  
De Cive (1642)

Hobbes (1588-1679) n'a pas bonne presse dans la tradition royaliste. Il y a de bonnes raisons à cela. Maurras, par exemple, a apporté à la fameuse autant que sombre théorie de « l'homme, loup pour l'homme », un démenti argumenté, d'ordre anthropologique, dans sa préface de *Mes idées politiques* : pour lui, l'homme est à bien des égards un « dieu » pour son semblable, davantage une promesse qu'une menace, aussi réelle soit-elle.

En parlant de l'« établissement des États », le présent texte fait aussi probablement signe vers la théorie « contractualiste », elle-même réfutée par Maurras qui pense, à la suite d'Aristote, que la société est un fait de nature.

Enfin, le thème de la « conservation de la vie en tous ses avantages », loin d'être neutre, doit être compris dans le contexte de la philosophie délibérément matérialiste de son auteur. (Pour saint Augustin puis saint Thomas, la paix de la Cité est ordonnée au salut, qu'elle rend possible – bien que ce dernier s'origine dans la surnature –,



Thomas Hobbes  
1588 - 1679

et non à la seule jouissance close des biens de la nature).

Mais on aura d'autant plus de satisfaction à trouver dans ce texte dense et précis un exposé somme toute remarquable de la fonction royale et de ses devoirs (ici : de « ceux qui gouvernent », mais Hobbes marquait une nette préférence pour la monarchie non parlementaire) : du grand principe *salus populi suprema lex* ; de la souveraineté (supérieure aux « lois » et les prononçant) ; du « devoir » de suivre la « raison » et d'observer la « loi de nature », laquelle est « morale » et « divine » (une manière de

parler dans la bouche de Hobbes) ; de la finalité qu'est la « paix » et la « tranquillité publique » (lesquelles équivalent pour lui la « loi de nature ») ; de la déduction de la « pratique » (les « lois » et l'art politique) à partir de la « considération » du « salut du peuple » ; enfin de ce grand fait que la « puissance » – encore un terme à connotation matérialiste et moderne – du monarque se confond en dernière instance avec celle des « sujets » et leur avantage : en effet, il n'est de « liberté » (autre nom de la « puissance » dans le système de Hobbes) que dans l'espace juridique établi par le Souverain.

Pourvu qu'on sache opérer les discernements et les ajustements nécessaires, il y a avantage (et justice, sans doute) à utiliser le meilleur de la pensée des grands classiques.

Francis VENANT

\* Thomas Hobbes : De cive. Traduction de Michel de Sorbière. Éd. Garnier-Flammarion, Paris, 1982. Cet ouvrage fut publié pour la première fois à Paris en 1642.

## Journée Jacques BAINVILLE

à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de sa mort  
**Samedi 25 février 2006**

Centre Charlier - 70 Boulevard Saint-Germain, 75005 Paris

10 h 30 : Ouverture des portes (entrée libre).

11 heures : Conférence de **Christophe DICKÈS**, docteur en histoire, journaliste à l'Académie de Sciences morales et politiques, auteur d'une biographie de Jacques Bainville ; « **Jacques Bainville et l'Europe** ». À l'issue de chaque conférence, un débat sera engagé avec le conférencier.

12 heures : Visite de la librairie. Signature des livres par les auteurs.

12 h 30 : Pause déjeuner

14 h 30 : Conférence de **Pierre HILLARD**, universitaire, historien, auteur de *Minorités et régionalismes dans l'Europe fédérale des régions* et *La décomposition des nations européennes* : « **Jacques Bainville, un modèle pour comprendre l'avenir** ».

16 heures : Conférence de **Pierre PUJO**, journaliste, directeur du journal *L'Action française 2000*, auteur de *Un demi-siècle d'Action française* et *L'autre résistance, l'Action française sous l'occupation* : « **Jacques Bainville et l'Action française** ».

16 h 30 : Visite de la librairie, signature des livres par les auteurs.

De nombreuses rééditions de Jacques Bainville seront disponibles dont Histoire de France et Petite histoire de France, Les conséquences politiques de la paix, Les dictateurs, Histoire de deux peuples, Histoire de trois générations et en exclusivité Bonaparte en Egypte

\* Renseignements : Du lundi au vendredi, de 10 à 12 heures : 01.47.34.02.97

## INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur  
**Michel FROMENTOUX**  
10, rue Croix-des-Petits-Champs,  
75001 Paris.  
Tél : 01 40 39 92 14  
fromentouxmi@wanadoo.fr

**Mercredi**  
**15 mars 2006**  
**POLITESSE ET MŒURS ACTUELLES**

par **Ghislain de DIESBACH**  
historien  
à 20 h 30 précises

Brasserie Le François-Coppée,  
premier étage  
1, bd du Montparnasse,  
75006 Paris (métro Duroc)  
Participation aux frais : 5 €. Étudiants et chômeurs : 2 €.

## L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

1. Premier abonnement France (un an) .....	76 €	5. Abonnement de soutien (un an) .....	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) .....	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) .....	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an) .....	125 €	7. Outre-mer (un an) .....	135 €
4. Abonnement de six mois .....	70 €	8. Étranger (un an) .....	150 €

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Code postal .....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement  
Bulletin à retourner à L'Action Française 2000  
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



# CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



## CONFÉRENCES ÉTUDIANTES

Les conférences étudiantes ont lieu chaque vendredi à 19 h 15 aux locaux de l'AF.

17 février :

*L'OAS et la guerre d'Algérie*, par Manuel BOUCHEZ-PAGNIER

24 février :

*La politique d'Aristote*, par Pascal NAIZOT

3 mars :

*L'AF et le racisme*, par Francis VENANT

## Samedi 25 février à 20 heures MEETING DES ÉTUDIANTS D'AF "L'impasse démocratique"

*Le mythe de l'homme providentiel*  
par Pierre Lafarge



*La démocratie contre la nation*  
par Stéphane Despaigne

*La démocratie n'existe pas*  
par Sébastien de Kererro

*La présidentielle permanente*  
par Jean Philippe Chauvin

Salle Chaptal

4 place Saint-Germain-des-Prés 75006 Paris  
Métro Saint Germain des Prés

## Samedi 25 mars à Cotignac (Var) Grande journée d'Amitié d'Action française

avec la participation de la JOYEUSE GARDE

Sous la présidence  
de SAR le prince Sixte-Henri de BOURBON PARME

– 10 heures : Sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâces : messe chantée en grégorien

– 13 heures : Déjeuner au Château, à VINS-sur-CARAMY (Var)

– 14 h 30 : Interventions des orateurs

Entrée 5 € – Étudiants 3 €

Stands, buvette, petite restauration

Déjeuner salle des Gardes : 34 € (Étudiants : 24 €)  
entrée comprise

\* S'inscrire auprès de Danièle WILKIN, 31 La Louve, route du Val, 83170 BRIGNOLES (chèque à l'ordre de D. WILKIN).

## A.F. AQUITAINE

Vendredi 3 mars  
à 19 h 30

restaurant Le Xaintraillais,  
114 boulevard Leclerc  
33000 Bordeaux :

Conférence de  
Jean ROUX :

**BRADERIE  
DU PATRIMOINE  
PUBLIC  
ET FAILLITE  
DE L'ÉTAT**

Le conférencier dédicacera son livre *La grande braderie du patrimoine public français* (éd F.X. de Guibert).

\* S'inscrire auprès de Vincent Gaillère, 228, rue Lecocq, 33000 Bordeaux.  
Tél : 05 57 83 00 29.  
Prix du repas : 23 euros ;  
Étudiants : 18 euros.

## LE MONDE ET LA VILLE

### DÉCÈS

● Nous apprenons avec peine la mort de notre abonnée fidèle M<sup>lle</sup> Suzanne GOGÉ, décédée le 29 janvier 2006 à Toulouse dans sa 96<sup>e</sup> année.

Les obsèques ont eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2006 en l'église Notre-Dame-du-Rosaire à Toulouse, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Toulouse.

Nous prions sa famille d'agréer l'expression de nos bien vives condoléances.

● Nous avons appris avec peine le décès, le jeudi 2 février à l'âge de 83 ans, d'André GIRESE, ancien président de la Cour d'assises de Paris.

Il avait quitté la magistrature en 1985 refusant les pressions qu'on voulait lui faire subir. Dans un livre paru en 1987, *Seule la vérité blesse. L'honneur de déplaire* (éd Plon), il avait enlevé leur masque à bien des personnages officiels de droite comme de gauche qui cherchaient à faire passer pour un crime crapuleux une véritable affaire d'État. Dès lors il avait supporté avec courage et même avec humour, les humiliations et les brimades. Il avait donné à l'Institut d'Action française une conférence remarquée.

Les obsèques du président Giresse ont eu lieu le mardi 7 février en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris. Michel Fromentoux représentait l'Action française.

Nous prions sa famille d'agréer l'expression de nos très vives condoléances.

### INFORMATIONS

● Le prochain dîner-débat de RADIO-SILENCE aura lieu le jeudi 23 février 2006 à 19 h 30 précises au restaurant "Le Grenadier", Gare d'Austerlitz, Paris 13<sup>e</sup>. Invité d'honneur : Michel

de JAEGERE, auteur d'*Enquête sur la christianophobie*.

Inscriptions : *La Voix du Silence*, 5 rue Dufrenoy, 75116 Paris (prix : 25 euros / place).

● CONCERT. – L'ensemble instrumental *Janua Coeli* et le chœur de Saint-Nicolas interpréteront la *Messe de Sainte-Cécile* de Joseph HAYDN pour chœur et orchestre, les samedi 25 février à 20 h 30 et dimanche 26 février à 15 h 30. Église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23, rue des Bernardins, Paris V<sup>e</sup>. Entrée libre.

● Le V<sup>e</sup> COLLOQUE SUBSIDIARISTE organisé par l'Alliance Sociale aura lieu le samedi 4 mars 2006, de 13 h 30 à 18 heures, sur le thème *La mondialisation est-elle une fatalité ?*. Communications de Guy de BELLECOUR, Arnaud GUYOT-JEANNIN, Arnaud de LEDINGHEN, Georges JACOVLEV, Janpier DUTRIEUX, Alexis

ARETTE, Benjamin GUILLEMAIN. Grand Amphithéâtre de la F.A.C.O., 115/117 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Entrée : 10 euros.

● Les Cercles littéraires du ROSEAU D'OR organisent une conférence de Georges LAFFLY : *La discrète conversion de Valéry Larbaud*, le jeudi 16 mars 2006 de 20 à 21 heures au Parloir du Colombier, 9 rue du Vieux-Colombier, Paris 6<sup>e</sup>.

### DISTINCTION

● Notre ami M<sup>e</sup> Franz QUATRE-BOEUF, notaire à Douai, a reçu le 28 janvier 2006 les insignes de chevalier de l'Ordre des Palmes académiques des mains du doyen Philippe A. Boiry, prince d'Araucanie, en la salle des Actes de la Faculté de Droit Alexis de Tocqueville de Douai.

Toutes nos félicitations.

Guy Steinbach, président honoraire de l'Association Marius Plateau, récuse le souverainisme dans le récent bulletin de cette association, sous prétexte qu'il n'a pas trouvé ce mot dans le *Dictionnaire encyclopédique de la langue française* ni dans le *Dictionnaire politique et critique* de Charles Maurras. La belle affaire ! Si le souverainisme en est absent, c'est tout simplement parce que ce vocable n'existait pas au moment où ces deux ouvrages ont été publiés.

**Avec les années, de nouveaux mots apparaissent dans le langage politique.**

À tout seigneur, tout honneur, c'est Paul-Marie Coûteaux qui a introduit le souverainisme dans le débat politique français aux alentours de 1990. Il empruntait le mot à nos cousins du Québec qui exprimaient par le souverainisme leur revendication de conquérir la souveraineté pour la "Belle Province". En France, le souverainisme consisterait, pour Coûteaux, à défendre une souveraineté menacée de disparaître dans les projets d'intégration européenne. Depuis lors, le mot a fait

fortune et le souverainisme représente aujourd'hui un des pôles du débat politique français.

À quoi bon un mot nouveau, diront certains, puisqu'il existe déjà le terme "nationalisme" pour désigner une action politique réfléchie au service de la France ? Les deux mots ne s'excluent pas, ils sont complémentaires. Le souverainisme a un caractère juridique et, surtout, il est axé sur la préservation de la souveraineté qui n'est autre que notre liberté de Français de conserver la maîtrise de notre destin. Le nationalisme est plus général et touche à la préservation et au développement de tout ce qui appartient au patrimoine de la nation ainsi qu'à la défense en toute circonstance de l'intérêt national.

En ralliant le camp du souverainisme, l'Action française n'a rien renié de son nationalisme. Elle n'a fait que se conformer à sa stratégie de toujours, consistant à rechercher l'alliance pour un objectif déterminé – ici la défense de la souveraineté de la France – avec les républicains patriotes. C'est ce qu'elle appelle le "compromis nationaliste".

En récusant le souverainisme, Guy Steinbach cherche à justifier son rejet – et celui de ses amis – de toute entente entre les souverainistes pour mener le combat contre l'Europe supranationale. Selon eux, il valait mieux demeurer entre soi plutôt que de participer à l'alliance de tous les patriotes par delà leurs divergences idéologiques ou partisans pour faire échec à la Constitution européenne. Leur attitude s'est apparentée à une désertion au moment où la France était près de renoncer à elle-même. Le "non" du référendum du 29 mai a marqué un coup d'arrêt salvateur. Nous sommes fiers, à l'Action française, d'y avoir contribué non seulement par nos suffrages, mais aussi par l'intense propagande que nous avons menée les mois précédents.

### La souveraineté nationale

S'il y a des mots nouveaux qui s'installent dans le langage politique, il y a aussi des mots ou des expressions qui, avec les années, acquièrent un nouveau sens. C'est

le cas de la "souveraineté nationale".

Guy Steinbach s'appuie sur un article de Charles Maurras de 1912 pour rejeter l'expression « souveraineté nationale » à laquelle le maître de l'Action française oppose la « souveraineté de salut public ». C'est que Maurras prend ici l'expression "souveraineté nationale" au sens des révolutionnaires de 1789 qui avaient écrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme : « La souveraineté réside essentiellement dans la nation ».

Cependant, après la guerre de 1914-18, les mots avaient évolué. Souveraineté nationale était devenu l'équivalent d'indépendance nationale, la première étant le support de la seconde. Maurras dénonça désormais la nocivité de la souveraineté populaire. En 1949 il publiait un ouvrage *Pour un jeune Français* (chez Amiot-Dumont) où il s'en prenait à ceux qui veulent « abandonner en tout ou en partie la souveraineté nationale » au profit d'une idéologie qui servirait des intérêts étrangers.

Les souverainistes républicains ont eux-mêmes entériné cette évolution sémantique. Ils se présentent en défenseurs de la souveraineté nationale et populaire afin de préciser qu'ils se réclament aussi de la démocratie. Ce qui réunit tous les souverainistes, c'est la souveraineté nationale, et elle seule. C'est là le meilleur terrain d'entente entre Français par delà leurs options politiques divergentes : la volonté de préserver une France libre et indépendante.

Pierre PUJO



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS  
TÉL : 01-40-13-14-10 – FAX : 01-40-13-14-11  
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

#### DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO  
VICE-PRÉSIDENT :  
STÉPHANE BLANCHONNET

#### CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : PIERRE LAFARGE  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :  
THIBAUD PIERRE  
ADMINISTRATION :

Mlle DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :  
MEMBRES ACTIFS (32 €),  
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),  
BIENFAITEURS (150 €)

1940

# Entre guerre et compromis

« **M**on père était un **sa-laud** » titrait en couverture *Le Figaro Magazine* du 26 novembre dernier devant une photo de Himmler et plusieurs articles étaient consacrés à des interviewes d'enfants de chefs nazis.

**Un livre qui dissipe quelque peu l'imposture médiatico-politique dont les Français sont victimes depuis soixante ans.**

C'est dire à quel point, soixante ans après sa conclusion, la Seconde Guerre mondiale reste omniprésente en raison d'une campagne médiatique permanente et orientée qui a imprégné les mentalités et littéralement construit les mythes fondateurs de l'idéologie dominante, surtout, et de loin, dans notre pays où sévit le "terrorisme intellectuel" si bien décrit par Jean Sévillia.

L'histoire de la guerre est interprétée et exposée suivant une grille de lecture convenue et constituée de la sorte une histoire officielle aux antipodes de la vérité, histoire qui se défend bec et ongles comme le rappelait à nos lecteurs le professeur François-Georges Dreyfus à propos de son excellente et objective *Histoire de Vichy* accueillie, comme il se doit, par le silence des grands médias (1).

## Légende et vérité

Il n'en est que plus nécessaire, car c'est la mission de l'historien, de continuer les recherches et dégager cette vérité historique des voiles épais dont on la recouvre. C'est ainsi que notre ami Philippe Prévost vient de publier un ouvrage *Le temps des compromis* (\*) où sont relatées les négociations entre Anglais et Allemands de mai à décembre 1940. Cette étude bat en brèche un certain nombre de légendes têtues comme celle de la détermination héroïque de la Grande-Bretagne unie derrière Churchill alors que la France faisait cavalier seul.

Comme l'exprime François-Georges Dreyfus dans sa préface, « **la réalité est moins simple : elle est totalement différente** ».

Un clivage entre partisans de la guerre et partisans de la paix existait en effet dès avant la guerre en Grande-Bretagne comme en France.

C'est ainsi que Chamberlain, conscient de la fragilité de l'Empire britannique et de l'état d'impréparation du pays, craignait la guerre et ne pensait pas qu'elle

fût ni désirable ni nécessaire. De son côté, Hitler ne désirait pas une guerre à l'ouest et signa le pacte du 23 août 1939 avec l'Union Soviétique pensant qu'il dissuaderait les démocraties d'entrer en guerre et s'épargnerait, s'il le fallait, une guerre sur deux fronts, Staline, pour sa part, y voyant le moyen de déclencher enfin la guerre entre les puissances capitalistes.

Ce rappel explique les tentatives de compromis qu'expose avec talent Philippe Prévost, lesquelles furent entreprises, dès la défaite de la Pologne consommée, par Hitler qui ne désirait en aucune manière la guerre avec l'Angleterre et était convaincu qu'il arriverait à faire la paix avec elle.

## « Parler avec M. Hitler... »

De son côté, lorsque la campagne de France fut pratiquement perdue fin mai 1940, Lord Halifax, secrétaire d'Etat au Foreign Office, pensait que la Grande-Bretagne n'avait aucune chance de vaincre par elle-même et qu'en l'absence des États-Unis, à part de bonnes paroles, « **le moment était venu de parler avec M. Hitler** ». L'historien John Charmley (2) ajoute à ce propos que si, en mai-juin 1940, Churchill avait tenté de faire la paix, une vaste partie de l'opinion aurait applaudi. Mais ce dernier, nommé Premier ministre à la suite d'un véritable complot (4), représentait le parti de la guerre et pensait que l'armée française retarderait les Allemands jusqu'à l'intervention prochaine, pensait-il, des États-Unis.

Les initiatives allemandes en vue d'une paix furent au contraire accueillies par Lord Halifax et son adjoint Richard Butler. Philippe Prévost nous donne un clair exposé de ce que furent ces tentatives de compromis bien que les archives anglaises sur cette question ne puissent encore être consultées.

Il faut avoir conscience que la situation à l'époque était pleine d'incertitudes pour les deux parties en cause : panique en Grande-Bretagne à la suite de la défaite française, angoisse en pensant à une invasion allemande possible et véritable paranoïa en ce qui concerne la flotte française encore que l'agression de Mers-el-Kébir obéit surtout à des motifs politiques. En fait, l'Angleterre dut son salut une fois de plus au bras de mer qui la séparait du continent et aux tergiversations de Hitler qui, certain de faire la paix avec l'Angleterre, n'avait pas préparé une opération complexe de débarquement.

C'est dans ce contexte que se déroulèrent, par intermédiaires, les conversations anglo-alle-

par  
**André PERTUZIO**

mandes que relate Philippe Prévost avec un intéressant chapitre sur l'armistice norvégien accepté par les Anglais mais il est évident qu'un même armistice en France était tout différent puisqu'il privait l'Angleterre de son seul allié et de sa seule armée de terre.

## Accord anglo-allemand ?

Le point d'orgue de cette période de recherche d'un accord fut la dramatique mission de Rudolf Hess en Écosse. Comme l'écrit fort justement Philippe Prévost, il est certain que Hitler n'aurait pas



envoyé le numéro deux du régime en Grande-Bretagne s'il n'avait eu de solides raisons de penser que son offre de paix serait accueillie alors que lui-même était sur le point d'attaquer l'Union Soviétique. Mais les archives anglaises sur le détail de cet événement restent obstinément closes...

En fait, tant Churchill que Pétain avaient fondé leur politique sur l'entrée en guerre des États-Unis ; celle-ci se faisant attendre, le premier sera sauvé par l'invasion de l'Union Soviétique qu'il salua avec enthousiasme tandis que le Maréchal était confronté à une situation dramatique. Non seulement le gouvernement était aux prises avec d'innombrables problèmes internes tenant à remettre en ordre et en marche un pays aux 3/5 occupé par l'ennemi et à assurer l'existence de quarante millions de Français amputés de deux millions de prisonniers, mais se heurtant aussi aux contraintes de l'Occupant et de la Grande-Bretagne qui soumettait la France à un blocus maritime. Comme l'écrivait Churchill « **nous devons maintenir les gens de Vichy coincés entre la meule allemande et la meule britannique** » (3).

Dès le 15 juillet, les Allemands se repentant de leurs erreurs lors de l'Armistice et voyant les conversations avec les Anglais traîner en

longueur, exigèrent des bases en Afrique du Nord, l'utilisation de ses ports et chemins de fer etc... Ces demandes, sèchement rejetées par le Maréchal, furent à l'origine d'une tension aiguë avec l'Allemagne qui fit même craindre une action militaire contre Vichy (le Maréchal décida qu'en pareil cas il resterait avec les Français et que c'est l'Amiral Darlan qui emporterait en Afrique les sceaux de l'État, scénario qui se produira à peu près en novembre 1942). En outre, le gouvernement était au courant et fort inquiet des conversations anglo-allemandes.

## Inquiétudes à Vichy

Dans cette situation faite d'incertitudes et de craintes, on comprend que dès septembre 1940, le Maréchal fit demander un entretien à Hitler. Mais ce dernier ne donna aucune suite à cette demande et ce ne fut que le 22 octobre qu'il le fit à l'issue de son entretien avec Pierre Laval et dans l'optique de son rendez-vous d'Hendaye avec Franco en vue de l'opération Félix (attaque de Gibraltar en passant par l'Espagne).

Comme nous le savons, ce dernier entretien fut un échec qui inaugura un bras de fer entre Franco et Hitler qui ne prit fin que le 14 juin 1943 après que l'opération Gisela, c'est-à-dire l'invasion de l'Espagne, ait été décidée puis annulée en novembre 1942. Le détail de ces négociations germano-espagnoles est remarquablement exposé dans la biographie de Franco par Brian Crozier (4).

Philippe Prévost consacre sur ce point un intéressant chapitre à Montoire où il expose une thèse hardie se fondant sur l'inquiétude réelle du Maréchal à l'égard des négociations anglo-allemandes et créditant ce dernier d'une manœuvre diplomatique audacieuse lui faisant offrir ses services à Hitler pour reprendre les colonies françaises passées à la dissidence. Pour les raisons qui vont suivre, il ne paraît pas possible de suivre Philippe Prévost sur ce terrain.

## À propos de Montoire

En effet, l'auteur se fonde essentiellement sur l'ouvrage de François Delpla – dont le titre seul *Montoire, les premiers jours de la collaboration* donne le ton et dont l'argumentation tient essentiellement à ce qu'il considère comme le seul document probant en la matière, le compte rendu allemand de l'entrevue de Montoire. Dans une Note bibliographique récente (5), M. Delpla revient sur cette question et élimine systématiquement tout ce qui s'opposerait à sa thèse, que ce soit le refus – pourtant avéré – opposé par Franco à Hitler ou le témoignage sur Montoire donné par l'interprète Schmidt dans ses mémoires parus en 1950 alors qu'il était libre de s'exprimer et n'avait aucune raison de farder la vérité, François Delpla tenant pour probatoire la signature par ce même Schmidt du compte-rendu officiel comme si ce subalterne aux ordres à l'époque aurait pu refuser de signer ! De plus, la relation de Schmidt est confirmée par la lettre du 13 novembre 1940 du Maréchal au général Weygand et aussi par l'historien allemand Elmar Krautkramer (6).

Il faut enfin remarquer que les Allemands insistaient beaucoup sur cette question de reprise des colonies, et qu'ils avaient sur ce point l'accord de Laval. Le Maréchal, s'il était rusé était aussi prudent et il paraît difficile d'imaginer qu'en présence de ce dernier il eût donné le feu vert à une opération que, dans le même temps, il faisait promettre à Churchill par le professeur Rougier de ne jamais entreprendre (7). La question était en effet très délicate car les Allemands n'en démordaient pas et demandaient un plan pour reprendre le Tchad.

On voit donc qu'il eût été mortellement imprudent pour le Maréchal de s'engager à ce sujet à Montoire.

En fait, comme l'écrit Henri Amouroux, la portée psychologique de Montoire dépassera de beaucoup la réalité. Mais, pour l'histoire officielle elle marque le début d'une collaboration d'État volontaire, qui n'a en fait jamais eu lieu. La légende l'emporte ici sur la vérité.

Nous terminerons en félicitant Philippe Prévost d'avoir contribué par son excellent travail à dissiper quelque peu l'imposture médiatico-politique dont les Français sont victimes depuis soixante ans !

\* **Philippe Prévost : Le temps des compromis. Mai-décembre 1940, Préface de François-Georges Dreyfus. Centre d'Études contemporaines (CEC) 214 pages. Disponible à nos bureaux : 15 euros**

(1) A.F. 2000, n° 2670, du 3 au 16 février 2005.

(2) **John Charmley : Churchill. The end of glory. Harcourt Brace and Company, 1992.**

(3) **Winston Churchill : L'heure tragique. Éd. Plon.**

(4) **Brian Crozier : Franco-Eyre and Spottiswoode, 1967.**

(5) **François Delpla : Guerres mondiales et conflits contemporains, n° 220 – Octobre 2005. Éd. PUF**

(6) **Elmar Krautkramer : Vichy 1940 – Alger 1942 Éd. Economica.**

(7) **Public Records Office – Cab 66-14 – Foreign Office.**